

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ ^s limitrophes, un an	6 fr.
Autres Départements, un an	6 50
Etranger, un an	8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse 50 centimes en plus	

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

70, rue de l'Hôtel-de-Ville, 70

Les Annonces sont reçues au Bureau
du Journal

ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés	
Par Série de 30 abonnements	4 50
— 40 —	4 »
— 50 —	3 50
— 100 —	3 »
Départements non limitrophes, 0.50 en plus	



M. Albert JOANNARD, vice-président

COMITÉ DE LA Société des Concours Hippiques du Rhône et du Sud-Est



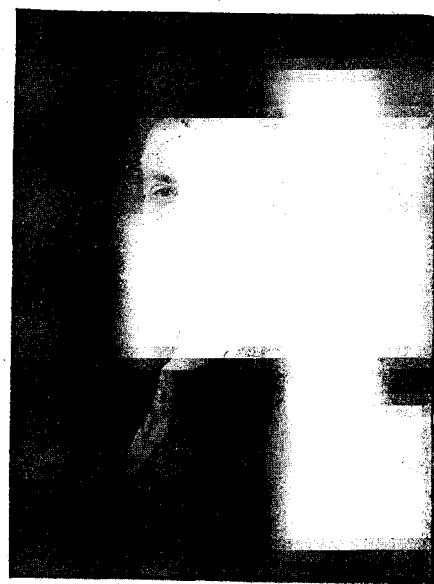
Commandant V. RIVOIRE, secrétaire



M. Ed. CHEVILLARD, vice-président



M. Louis de VAUGELAS, président



M. Charles GUÉRIN, trésorier

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication Supérieure

Nos Sociétés Sportives

SOCIÉTÉ DES CONCOURS HIPPIQUES du Rhône et du Sud-Est.

N'ayant ni l'érudition, ni surtout l'esprit qu'*Eugène de Volney* a dépensé, sans compter, dans *Lyon à cheval*, nous ne remonterons pas à Columelle, à Suétone, à Caligula et son cheval *Incitatus*, à propos d'une des principales et des plus prospères Sociétés sportives de notre région.

Nous résisterons même au désir de prouver que nous aussi, nous connaissons nos auteurs, en ne rappelant pas les courses de chars à Bysance, les *matches* (horrible anachronisme !) des *Verts* et des *Bleus* qui, sans en avoir l'air, avaient peut-être déjà pour but le perfectionnement de la race chevaline.

Nous ferons un bond digne de *Mahomet* — c'est un cheval ! — le détenteur du record du saut en largeur ; nous franchirons la période de 1876 à 1886, époque à laquelle le Conseil municipal — ces Conseils jeunes ou vieux sont toujours sans pitié — crut probablement rendre un grand service à notre ville, en la privant non-seulement d'une de ses plus charmantes attractions mais surtout d'une source claire et certaine de bénéfices importants pour le commerce lyonnais. Nous planerons sur l'obstacle que fut la malheureuse rivalité entre la *Société Hippique Française*, tenant ses assises place Bellecour et la Société des Courses de Lyon, qui, prenant pour la circonstance le nom de *Société Hippique du Rhône*, s'installa cours du Midi.

Et notant, au vol, que, pendant cette période, les Courses au Trot firent, un instant, renaître les beaux jours de Bonnetterre, nous nous *recevrons* sur l'an de grâce 1890, date de la fondation de la *Société actuelle des Concours Hippiques du Rhône et du Sud-Est*, fondation due — et ce n'est que justice de le reconnaître — aux efforts et à l'initiative de M. de Witkowski, encore aujourd'hui le si dévoué agent général de la Société, qui sut rallier à son idée les membres du comité primitif.

Ce premier Comité se composait de MM. E. Chalandon, président ; Augagneur et vicomte de Bellescize, vice-présidents ; Jean Côte, secrétaire ; Marc Aynard, trésorier ; A. Joannard, baron Bougault, Charles Guérin, Chevillard, Dambmann, Quivogne, Letourneur, Louis Payen, R. de Veyssière, Clémense, commissaires.

C'était, comme le dit très bien *Eugène de Volney*, dans sa substantielle étude sur nos concours hippiques, un essai généreux, quoique timide. Le concours se bornait à des sauts d'obstacles et l'on ne distribuait pas de prix de classes. Ces prix furent, il est vrai, rétablis l'année suivante, 1891, mais avec la malencontreuse idée de scinder en deux les régions de production, le Charolais et la Loire, d'un côté, l'Ain et le Midi de l'autre. Cette division, que rien ne justifiait, l'Ain et le Charolais, par exemple, dépendant du même haras de Cluny, ne pouvait, à cause des rivalités créées, que nuire au succès des concours.

A cette source de difficultés venait se joindre les dissensions du Comité avec la Société Hippique française.

En 1892, à la suite de la démission de MM. Chalandon et de Bellescize, un nouveau Comité fut élu, avec M. Palluat de Besset, comme président, MM. Augagneur et Ch. M'Roë, vice-présidents, Alf. Duinge, secrétaire, Charles Guérin, trésorier, etc.

Le premier soin de ce comité fut de supprimer la classification arbitraire des chevaux et le bénéfice de cette sage mesure ne tarda pas à se faire sentir, car, dès 1893, nos concours entrent dans la période des succès ininterrompus et toujours croissants.

Un seul nuage subsiste : c'est le désaccord persistant avec la Société Hippique Française, dont l'opposition empêchait bien des éleveurs de s'inscrire à nos réunions.

C'est dans ces conditions qu'en cette même année 1893, MM. Palluat de Besset, Augagneur et M'Roë crurent opportun de donner leur démission, faisant ainsi place à un troisième comité composé de la manière suivante : MM. L. de Vaugelas, président ; Albert Joannard, Ed. Chevillard, vice-présidents ; Charles Guérin, trésorier ; Alf. Duinge, secrétaire, etc.

Le Comité est encore aujourd'hui le même, sauf de légères modifications. En voici, d'ailleurs, la composition exacte :

Comité et Bureau.

Présidents d'honneur : M. le Gouverneur militaire de Lyon, MM. le Préfet du Rhône, le Maire de Lyon, le général de Boysson, commandant la 6^e division de cavalerie, le Président du Conseil général.

Président : M. Louis de Vaugelas.

Vice-présidents : MM. Albert Joannard et Ed. Chevillard.

Trésorier : M. Charles Guérin.

Secrétaire : M. le commandant Rivoire, en remplacement de M. Alf. Duinge.

Commissaires : MM. Léonce Baboin, comte Costa de Beauregard, vicomte Palluat de Besset, Francisque Bonnet, Jean Buffault, Cochet en remplacement de M. Vital de Clavières, Paul Dugas, Alf. Duinge, Raph. Groboz, comte Louis de Leusse, Léon Marrel, Pierre Sauzet en remplacement de M. Fernand Michel, de Monicault, Louis Payen, J. Poidebard, Ch. M'Roë, de Soras.

Commissaire militaire : M. le commandant de Sérerville, chef d'Etat-Major de la 6^e division de cavalerie.

Agent général : M. de Witkowski, dont la grande compétence technique est d'un si précieux concours pour le Comité.

Secrétaire adjoint : M. Eugène Berlot, notre aimable confrère de l'*Express*, de rapports si agréables et auquel est échue la tâche difficile de faire oublier son prédécesseur, M. Gravier, l'une des plus connues et des plus originales figures des concours de ces dernières années.

Le Jury.

Le jury est présidé par M. Portalès, inspecteur général des Haras, et est composé des Directeurs des Haras de Cluny et d'Annecy, du Capitaine de remonte de Mâcon, de MM. le baron Alexandry d'Orengiani, Victor Dugas, Chabaud, marquis de Barbentane, de Craponne, de Villard, de Chalanat, Guichard, Guinet, comte de Montal, N. Nouzaret, Alf. Peillon, C. Lapaire, Jacquier de Vacheron, Ant. Riboud, Ch. Petit, baron du Teil du Havel, baron de Vazelles.

Citer les noms du marquis de Barbentane, de M. de Chalanat parmi les membres du jury, c'est dire que le comité, nommé en 1893, avait bien atteint le résultat qu'il considérait comme le plus important de tous : l'accord avec la *Société Hippique Française*.

Si donc, il convient de saluer les noms des Sportsmen qui, en 1890, eurent le courage de renouer la chaîne interrompue de nos concours hippiques et furent les ouvriers de la première heure, il faut bien reconnaître que c'est surtout à la

persévérance, à l'abnégation, à la bonne volonté du comité actuel que Lyon doit les résultats magnifiques, inespérés même, obtenus en si peu d'années.

Il ne faut pas oublier de dire surtout qu'avant d'arriver à la parfaite organisation que nous admirons aujourd'hui, il a fallu, aux membres du Comité, tout apprendre, tout créer, et que l'un d'eux — nous ne nous permettrons pas de le nommer — a eu cette constance de s'installer au concours de Vichy et d'en étudier sur place le fonctionnement, afin de faire profiter la Société de ses observations et de son expérience acquise ainsi aux meilleures sources.



M. DE VITKOWSKI

Agent général du Comité du Concours.

C'est donc une récompense méritée pour M. de Vaugelas et ses collaborateurs de constater que le succès de nos réunions du printemps augmente chaque année, que nos produits régionaux sont recherchés par les meilleures écuries, et que la passion du cheval est enfin entrée dans les mœurs lyonnaises, toujours un peu rétives à ce qui n'a pas été le train-train de nos pères.

Le but de la *Société des Concours hippiques du Rhône et du Sud-Est* est celui de la *Société Hippique Française* : encourager l'élevage du cheval de demi-sang, dans la région.

Si l'on songe que 124 chevaux de classes — ils étaient 50 à peine en 1891 — seront présents, cette année, Cours du Midi; que le total des prix à distribuer s'élève à la somme de 30,200 fr., et que cependant cette Société, absolument locale, donne, à elle seule, sur cette somme, 20,200 fr., on a le devoir de féliciter le Comité des résultats acquis et de le remercier de tout ce qu'il a fait pour développer, parmi nous, l'amour du cheval et le goût de l'élevage.

Disons, en terminant, que pour donner satisfaction aux légitimes réclamations des éleveurs du Charolais, du Cher et du Nivernais, les Courses au trot ont été enfin rétablies et que le Conseil municipal, bien inspiré cette fois, en les dotant d'un prix de 1,000 fr. (Prix de la ville de Lyon), nous permettra de revoir, cours du Midi, les magnifiques épreuves qui firent jadis le succès de l'hippodrome de Bonneterre.

J. D'ARESE.

AU SEUIL DU CONCOURS HIPPIQUE

Lyon a déjà son air des grands jours. Nos magasins ont fait leurs plus beaux étalages; nos restaurants préparent leurs menus les plus savants; nos fleuristes réunissent en gerbes éclatantes leurs fleurs les plus rares.

Et, pendant ce temps, nos Habits Rouges et nos Officiers s'inscrivent en foule pour les épreuves usuelles et pour les deux nouveaux *prix du Barrage*; nos éleveurs se préparent aux épreuves tant désirées et enfin reconquises du *Trot*, tandis que nos Éléphants surveillent les derniers détails de la toilette à sensation, chef d'œuvre de nos couturières en renom.



M. EUGÈNE BERLOT

Secrétaire-Adjoint du Comité du Concours.

C'est que demain a lieu l'ouverture de notre grande semaine hippique. Et les portes du vaste hippodrome du cours du Midi sont à peine entr'ouvertes que, déjà, l'on peut écrire le mot : Succès sans précédent.

N'est-ce pas justice d'ailleurs, et la Société de nos concours n'a-t-elle pas droit à cette récompense de tant d'efforts et de tant de dévouement?

Saluons donc et félicitons le Comité, M. de Vaugelas et son précieux collaborateur, M. Joannard en tête, car c'est surtout à leur abnégation sans phrases que Lyon doit l'éclat de cette fête sportive, source de plaisirs... et de profits.

L'année dernière, les chevaux inscrits pour les *Prix des Classes* étaient 100; ils sont, cette année, 124, preuve éloquente et manifeste de l'état prospère de l'élevage dans la région du Sud-Est.

Pour les *Prix Internationaux* et les *Sauts d'obstacles*, les inscriptions s'annoncent comme dépassant également, et de beaucoup, celles des précédents concours.

On sait qu'il y a 15 engagements pour la *Course au Trot*. Seuls peuvent y concourir les chevaux de 3 à 6 ans, n'ayant jamais remporté un prix de 1,000 fr. Il est donc difficile de désigner un gagnant probable pour le *Prix de la Ville de Lyon* dans ce champ où aucun concurrent n'a à son actif une victoire importante.

On nous signale cependant quelques bons trotteurs, entre autres Fleurette, Le Salève, Neubourg, Quida, Odette et Andriba.

Les deux *Prix du Barrage*, championnats du saut en hauteur, pour civils et militaires, promettent aux Ferventes du concours des émotions que ne leur donnent plus ni le saut du mur, ni le passage de la rivière.

Quelques détails non sans intérêt, à ce propos.

Le Prix du Barrage n'est pas une nouveauté pour nos sportsmen. C'est simplement le rétablissement d'une épreuve déjà courue dans nos concours hippiques et momentanément interrompue.

Elle était destinée aux militaires seuls et en 1892 ou 1893, je crois, elle fut gagnée par M. de Chabannes qui, avec une vieille jument d'armes, dont le nom m'échappe, franchit 1 m. 47, saut très respectable pour une époque où l'entraînement pour les obstacles en hauteur, n'était pas ce qu'il est aujourd'hui.

Ajoutons que le Concours hippique de Lyon est le premier, en France, qui ait introduit, dans son programme, le saut du Barrage.

A Paris, ce championnat est couru cette année seulement, pour la première fois, et est réservé exclusivement aux Habits Rouges, ce qui a donné lieu à quelques polémiques dans la presse sportive parisienne.

Notre comité a été sagement inspiré, en organisant deux épreuves, l'une pour les Civils, l'autre pour nos Officiers.

Donnons, en terminant, les noms des vainqueurs en 1897, pour les trois principales épreuves du Concours :

Prix de la Coupe. — 1. Le Czar, à M. Siméon, monté par M. d'Havrincourt; 2. Hova, à M. d'Havrincourt; 3. Gravelotte, à M. de Brosses, monté par M. du Bay.

Prix des Dames. — 1. For Ever, à M. de Montlivault, monté par M. Verdé de Lisle; 2. Le Ragot, à M. P. Bouchet.

Grand Prix de Lyon. — 1. Hollandaise, à M. le général Zédé, monté par M. Devedeix, lieutenant au 10^e cuirassiers; 2. Corsaire, à M. Arnulf, lieutenant au 19^e dragons; 3. Frontin, à M. Loir, lieutenant au 26^e dragons.

Et maintenant en selle et liesse aux preux Chevaliers !

DU BARRAGE.

Concours hippique de Paris.

Série de prix destinés aux officiers. Dimanche, 10 avril, *Prix de Circonscription* pour les officiers de la cavalerie de ligne, de réserve, de cavalerie légère et armes spéciales. 97 engagements.

Le parcours était en huit et les obstacles assez sérieux : mur double barrière, double haie, barrière des champs et tronc d'arbre après le saut de la rivière. Il y a eu certainement beaucoup de bons parcours, plusieurs même sans aucune faute, mais on attendait mieux ; quelques chevaux manquaient d'une préparation suffisante et n'abordaient pas franchement les obstacles.

Huit prix et quinze flots de rubans ont été attribués. Voici les 2 premiers :

1^{er} prix : Pintade, à M. Hefty, capitaine d'artillerie, montée par M. Daguilhon-Pujol, lieutenant au 30^e d'artillerie.

2^e prix : Perplexe, à M. de Vogüé, lieutenant au 6^e dragons (le propriétaire).

☘ Lundi, 11 avril, 121 officiers sont venus se disputer le *Prix Moncey* (prix couplés).

1^{er} prix : Moscovite, au capitaine Siméon, du 4^e hussards (le propriétaire), et Pilote, au lieutenant de Montcabrier, du 4^e hussards (le propriétaire).

2^e prix : Bataclan, à M. Renard, médecin-major au 6^e chasseurs (lieutenant Berther, du même régiment), et Alerte, à M. de Lorient, lieutenant au 6^e chasseurs (lieutenant d'Auzac de la Martinie, du même régiment).

Parmi les très bons parcours, notons : les lieutenants Armand et Maitresse, du train ; le capitaine Cavalley et le lieutenant Carcois, de l'artillerie ; les lieutenants Clolus et Bausil, du 28^e dragons.

☘ Nous sommes revenus, mardi 12, aux épreuves pour civils.

L'épreuve sérieuse de la journée et, sans contredit, la plus intéressante — aussi bien pour les sportsmen que pour le public — était le *Prix du Barrage*, championnat du saut en hauteur, pour laquelle onze chevaux étaient inscrits. La barre de début était à 1 m. 10. Six chevaux ont atteint 1 m. 40, et un seul, Montjoie, au prince Murat, monté par lui-même, a franchi avec facilité et

élégance 1 m. 60 ; il a été déclaré vainqueur. Le jeuneicier, très applaudi par toute la salle, a été vivement félicité par les membres du comité de la Société, et, en particulier, par le marquis de Barbantane.

Il est regrettable que la Société hippique ne se décide pas à créer également pour les militaires un championnat de la barre ; ce serait un gros succès très certainement.

EQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Réunion du lundi, 11 avril. — Donné en l'honneur du Jockey-Club, ce Drag avait réuni l'élite de la société élégante de Lyon, et c'est par un soleil splendide, par une pure et gaie journée de printemps, qu'il s'est déroulé sur les hauteurs du Mont-d'Or.

Partant du col du Mont-Verdun, la chasse fait le tour des forts, descend dans les terrains de Poleymieux, monte brusquement sur la crête qui se détache du Mont-Tout, redescend sur l'autre versant, s'élève de nouveau le long du Mont-Tout et va finir au pied même de la montagne, à St-Fortunat.

Un lunch des plus confortables, offert par le Jockey-Club, y attendait chasseurs et invités, lunch égayé par les plus jolies fanfares des sonneurs de troupe.

Jamais le meet n'avait été aussi nombreux. Plus de 200 personnes ont suivi la chasse en voiture. 60 cavaliers galopèrent derrière la meute.

Les brillants uniformes, les habits rouges et les habits noirs se détachaient en relief sur le vert des prairies et le coup d'œil était vraiment des plus saisissants.

Remarqué au hasard dans le Field :

Général de Boysson, colonel de Montesson, colonel de Pontac, commandant de la Rochère, commandant Vincent, capitaine de Lafont, capitaine Messimy, capitaine Dupuch de Feletz ; lieutenants de Valence, de Bucy, de Montauzan, de Léobardy, de Cordon, de la Boulaye, Vuillermet, Boulanger, Anginieur, du Souzy, Brunet-Lecomte, de Lorient, capitaine Giroden ; MM. Charles M'Roë, comte de Chabannes, Edouard Cottin, A. Damour, G. Dambmann, L. Duplan, E. Gillet, A. Gillet Ch. Gindre, Palluat de Besset, C. Pignard, L. Poncet, Ch. Schulz, J. Tramoy, J. Villard, J. Casati-Brochier, M. et Mlle Anginieur, M. et Mme E. Richard, M. Brac de la Perrière, J. de Champ, vicomte du Parc, M. Peillon, Gabriel Giraud, Paul Girin, C. Raton, etc. etc.

Maitre d'équipage : M. le comte de Chabannes.

Les Honneurs à Mme Tresca, femme du sympathique président du Jockey-Club, M. Pierre Tresca.

Remarqué les équipages de M. et Mme de Vaugelas, M., Mme et Mlles P. Tresca, M., Mme et Mlles Gindre, Mme et Mlles de Zurich, M. Mme et Mlle Duclaux-Monteil, Mme et Mlle de Boysson, Mme et Mlle de Pontac, M. et Mme A. Duinge, Mme Dambmann, M., Mme et Mlle Peillon, M. et Mme Jenicaud ; M. Roux de Bézieux, maire de Limonest ; M. Duplan, Mme de Montauzan, Mme la vicomtesse de Montlivault, vicomte et vicomtesse des Courtils, Mme Villard, Mme Anginieur, Mme et Mlle de Soras, Mme et Mlle Damour, M. Camel, Mlles Guiguard, Mlle Kimerling, M. et Mme Richard, M. et Mme Ritton, M. Brac de la Perrière.

Plusieurs toilettes claires égaient les nombreux mail-coaches sur lesquels nous notons, au passage, Mme Maurice Blanc, M. et Mme Ribet de Montieux, M. et Mme Poncet, M. et Mme Cathelin, M. et Mme Jourdan, etc. etc.

Dimanche, 17 avril, dernière de la saison. — *Rendez-vous au fort de la Vitriolerie, à 9 h. 12 du matin.* — *Retour à St-Fons.*

CHASSE ET CHIENS

LES PETITS ÉPAGNEULS ANGLAIS

SPANIELS (suite).

(Voir les numéros 4, 5, 6, 8, 11, 12 13 et 14)

Le Field-Spaniel noir et de couleur

DESCRIPTION DÉTAILLÉE :

Tête. — La tête doit être, comme l'est celle d'un bloodhound ou d'un bulldog, entièrement caractéristique chez cette grande race de chiens de chasse; le cachet et le port de la tête doivent immédiatement convaincre qu'il s'agit d'une pure race ayant du caractère et de la noblesse. Le crâne doit être bien développé avec une protubérance occipitale distinctement marquée qui, par dessus tout, donne cette expression dont nous parlons ci-dessus; ne pas être trop large contre le museau qui doit être long et sec, jamais pointu (snipy) ni carré et en profil, s'incliner graduellement du nez à la gorge. Il doit être sec sous les yeux, car de l'épaisseur à cet endroit donne l'air vulgaire à la tête entière. La grande longueur du museau donne de l'espace pour le libre développement des nerfs olfactifs et assure ainsi la plus grande puissance possible d'odorat.

Œil. — Pas trop plein, mais pas petit, ni enfoncé, ni en saillie. Couleur noisette foncée ou brun foncé, ou presque noire, expression grave et annonçant une docilité et un instinct extraordinaires.

Oreilles. — Placées aussi bas que possible, (ce qui ajoute un surcroît de beauté à la tête entière) modérément longues et larges et suffisamment fournies de jolies franges semblables à celles d'un setter.

Cou. — Très fort et musculeux, de façon à permettre au chien de rapporter, sans trop d'effort. Cependant le cou ne doit pas être trop court.

Corps (taille et symétrie). — Long et très bas, côtes bien attachées à un bon rein vigoureux, droit ou légèrement arqué, mais jamais ensellé. Poids : kilogs 15,750 à 20,250.

Nez. — Bien développé, narines bien ouvertes et toujours de couleur noire.

Epaules et poitrine. — Epaules obliques et dégagées. Poitrine profonde et bien développée, pas trop ronde ni trop large.

Dos et reins. — Très forts et musculeux, plats et proportionnés comme longueur à la taille du chien.

Arrière-train. — Très puissant et musculeux, large et très développé.

Queue. — Bien placée et portée bas, autant que possible au-dessous du niveau de la ligne du dos, parfaitement droite ou avec une légère inclinaison vers le sol, jamais élevée au-dessus du dos et toujours basse dans l'action, bien frangée avec des poils ondulés et soyeux.

Pieds et jambes. — Les pieds ne doivent pas être trop petits, et doivent être bien protégés entre les doigts, par des poils doux, et posséder de bons doigts solides.

Les jambes doivent être droites avec une ossature énorme, fortes et courtes et bien frangées avec des poils plats ou ondulés, semblables à ceux des setters. Une trop grande profusion de poils au-dessous du jarret est défectueuse.

Poil. — Doit être plat ou légèrement ondulé, jamais frisé, suffisamment épais pour ne pas craindre les intempéries et pas trop court, de texture soyeuse, brillant et fin, sans devenir trop mou, ni frisé, ni dur. Sur la poitrine, sous le ventre et derrière les jambes, les franges doivent être abondantes, mais sans excès et être de bonne qualité, par exemple comme celle d'un setter. La queue et l'arrière-train doivent être semblablement ornés de franges.

Couleur. — Entièrement noir de jais, franc et brillant. Un peu de blanc à la poitrine est un défaut, mais ne disqualifie pas.

Apparence générale. — Celle d'un chien de chasse capable d'appréhender et de faire tout ce que lui permettent sa taille et sa conformation. Un bel assemblage de beauté et d'utilité.

Pour les fields-spaniels de couleur, les bons et les mauvais points sont exactement les mêmes que pour les noirs, seule la couleur des yeux change avec la robe. Les spaniels noir et feu doivent avoir les yeux noisette ou brun. Les marron et feu, plutôt un peu plus clairs que les noir et feu, mais d'une bonne nuance. Les chiens marron ont les yeux noisette clair. Les chiens noir et

blanc et blanc-rouan les ont à peu près comme les chiens noir et feu. Les chiens marron et feu, rouan, etc., etc., ont des yeux à peu près semblables à ceux des chiens marron et feu.

Nez. — Le nez est noir chez les chiens noir et feu et tricolores, il est marron plus ou moins foncé dans les chien marron, marron et feu et marron et feu rouan.

En terminant cette trop longue étude, je remercie les aimables lecteurs qui ont bien voulu me suivre avec quelque intérêt, et j'ajoute que je me tiens à la disposition de ceux qui désireraient des renseignements supplémentaires.

FRED.

(Fin).

Exposition canine de Dijon (Côte-d'Or)

18 au 21 juin 1898.

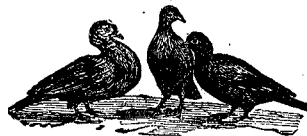
La Société canine du Sud-Est, dont on se rappelle les heureux débuts avec la belle exposition organisée par elle à Lyon, au mois d'avril, l'année dernière, organisera une importante *Exposition canine internationale, à Dijon, du 18 au 21 juin prochain*. Voici la liste du *Comité régional et de patronage de l'Exposition canine*. Présidents d'honneur : MM. Cunisset-Carnot, premier président de la cour d'appel, le Préfet de la Côte-d'Or, le Maire de Dijon. Président : M. le général de division Darras; vice-président : M. Théodore Regnier, ancien président du Tribunal de commerce, président de la Société de répression du braconnage dans la Côte-d'Or; membres : MM. Adeleine, Bailly, Berthot, Breuil, Bregnot, F. Coste, Delimoges, Durnet, Ferry, Fontbonne, Paul Guillemot, G. de Massiac, Messner, A. Aubert, Party, capitaine Philipat, commandant Recoing, Docteur Tainturier, de Toytot, Troubat.

Le programme, très détaillé, comporte 9 groupes et 85 classes, avec cinq mille francs de prix en argent et de nombreux prix d'honneur et prix spéciaux :

1^{er} groupe : chiens courants, 11 classes. — 2^e groupe : chiens d'arrêt continentaux, 13 classes. — 3^e groupe : pointers, setters, retrievers, 19 classes. — 4^e groupe : spaniels, 6 classes. — 5^e groupe : teckels et fox-terriers, 6 classes. — 7^e groupe : chiens de berger, 3 classes. — 8^e groupe : chiens de garde, 8 classes. — 9^e groupe : chiens de luxe, 16 classes.

Nul doute que l'*Exposition canine de Dijon*, organisée par la Société canine du Sud-Est pour l'amélioration de toutes les races de chiens, ne soit un nouveau succès à l'actif de cette utile institution. La clôture des inscriptions est irrévocablement fixée au 28 mai 1898. Les engagements sont reçus au siège de la Société canine du Sud-Est, 35, rue Tupin, à Lyon, et doivent être envoyés à M. Victor Avet, secrétaire général de la Société, à qui on peut s'adresser pour avoir le programme et pour tous les renseignements relatifs à l'Exposition.

BUBLANNE.



TIR AUX PIGEONS

TIR AUX PIGEONS DE LYON. — Résultats : Malgré les fêtes de Pâques qui ont éloigné de Lyon un certain nombre de tireurs, la réunion du 11 avril a présenté un champ très respectable et il s'est tiré près de 500 pigeons dans la journée.

La poule d'essai a été gagnée par MM. Magnin et Gazagne tuant 8/8.

Dans le *prix des Buttes*, les première et deuxième places ont été partagées entre MM. Bernus et Gazagne 5/5. La troisième place a été partagée entre MM. Gazagne Joseph et Lablattié 6/8.

La poule au doublé a été gagnée par M. Chalandon.

Ont encore pris part aux autres poules, MM. le capitaine Joë, le baron de Saint-Trivier, Tincott, Soubès, de Vaugelas, Sonnerly, du Sablon, Testenoire, etc.

Nous sommes heureux d'enregistrer la magnifique série (26 pigeons) faite par M. Gazagne pendant cette réunion.

Communications. — Dimanche, 17 avril, de 10 heures à midi, tir d'exercice. A deux heures et demie, il sera tiré un prix de 200 francs, handicap en 5 pigeons. Entrée : 25 fr. Ce prix, qui n'est pas porté sur le programme de la Société, est offert en supplément par le directeur du Tir.

THE PULLER.

TIR

Concours de Turin.

Le concours sera ouvert du dimanche 29 mai (Pentecôte) au samedi 11 juin inclus. Le dimanche 12 juin aura lieu le tir de vitesse, clôturant le concours; le 2^e match international se tirera le mardi 7 juin.

Le tir sera ouvert, chaque jour, de 7 h. à midi et de 1 1/2 h. à 7 heures.

Le programme comprend dix-sept catégories, dont huit réservées et neuf ouvertes à tous tireurs (non compris le match); voici les conditions des neuf catégories publiques:

Catégorie 9. — *Alfieri*. — 200 mètres; fusil Vetterli, italien; cible réglementaire avec carton de 40 centimètres; tir illimité, chaque tireur ne pouvant faire qu'un carton; positions libres, classement au centre; 580 prix au moins; droit d'entrée fixe de 5 fr.

Catégorie 10. — *Victor-Emmanuel II*. — 200 mètres; armes libres; cible blanche à visuel noir de 60 centimètres, carton de 40; tir illimité, chaque tireur ne pouvant faire qu'un carton; positions libres; classement au centre, 300 prix au moins; droit d'entrée fixe de 8 francs, donnant droit à une carte de banquet à la cantine.

Catégorie 11. — *Humbert I^{er}*. — 200 mètres; fusil Vetterli italien; cible prise, carton blanc de 40 centimètres; tir limité à 5 coups; positions libres; classement au centre, 250 prix au moins; droit d'entrée fixe de 7 francs, donnant droit à une carte de banquet à la cantine.

NOTA. — Le tireur peut prendre une inscription collective aux trois catégories ci-dessus, coût: 15 fr., donnant droit à une carte de banquet à la cantine. Celui qui, ayant pris l'inscription collective, aura fait 5 cartons, recevra une médaille commémorative en bronze.

Catégorie 12. — *Reine Marguerite*. — 300 mètres; fusils d'ordonnance italiens (Vetterli et modèle 1891); cible réglementaire, avec carton de 38 centimètres pour le Vetterli et de 34 pour le modèle 1891; les trois positions réglementaires admises; tir illimité, par séries de 10 coups; prix de la série: 2 fr. 50, double: 5 francs; cartons payés 4 francs les dix et limités à 800. — Classement à la meilleure série de 50 coups, chaque tireur ne pouvant tirer plus de 5 séries; 150 prix en espèces, dont le premier de 400 fr. (1).

Catégorie 13. — *Italie*. — Tir de délégations, à 300 mètres; toutes armes admises, l'arme libre tirant debout et à genou et le Vetterli italien tirant couché, cible blanche à visuel noir de 60 centimètres, carton de 38 pour le Vetterli italien et de 32 pour l'arme libre. Six délégués par Société, chaque délégué tirant une série de 50 balles, renouvelable une fois; classement aux trois meilleures séries de chaque Société. Les tireurs doivent obligatoirement appartenir à la nationalité de leur Société et habiter la province, le canton ou le département. Prix aux sociétés et prix individuels; espèces, étendards d'honneur et médailles garanties pour nombre de cartons déterminé.

Catégorie 14. — *Cavour*. — 300 mètres; fusil Vetterli italien et armes libres; cible blanche avec visuel noir de 60 centimètres, de 1 à 10, carton de 30 centimètres; les trois positions pour le Vetterli, debout et à genou pour les armes libres; séries de 3 coups, illimitées; prix de la série: 1 fr., double: 2 fr.; classement aux cinq meilleurs séries additionnées, primes de cartons et trois primes d'honneur au plus grand nombre de cartons; 150 prix en espèces, dont le premier 400 fr. nombre de cartons limité à 720.

Catégorie 15. — *Garibaldi*. — Revolver d'ordonnance, à 30 mètres; cible grise, à trois divisions centre rouge; tir limité à cinquante séries de 6 coups; prix de la série: 1 fr.; classement aux dix meilleures séries additionnées; 15 prix, et médailles garanties pour nombre de points déterminé.

Catégorie 16. — *Rome*. — Revolver libre, à 50 mètres; visuel noir de 30 centimètres, carton de 20, mouches de 5 (blanche); tir illimité, par séries de 6 coups; prix de la série: 1 fr. 50, double: 3 fr.; cartons payés 5 fr. les dix et limités à 800; classement au centre, 50 prix; classement à la meilleure série de 90 coups, cha-

que tireur ne pouvant tirer plus de trois séries, 50 prix en espèces dont le premier de 200 fr.

Catégorie 17. — *Turin*. — Tir de vitesse, à 300 mètres; armes d'ordonnance, sur carton de 38 centimètres, et armes libres, sur carton de 32. Dix prix, espèces et coupes argent, aux tireurs ayant le plus vite obtenu 50 cartons. Clôture des inscriptions le 7 juin.

Nous laissons de côté le règlement du 2^e match qui est, à peu de chose près, la réédition du premier. Les prix prévus, pour les nations, sont au nombre de six, formant un total espèces de 2,400 fr., plus de six médailles d'or. Comme à Lyon, les prix individuels consisteront en: un brassard d'honneur au meilleur tir d'ensemble; trois médailles d'or, debout, à genou, couché, et des médailles d'argent à tous les délégués. La médaille du match sera d'un coin spécial.

Complétons ces modifications par quelques renseignements sur les armes.

Aux catégories à armes libres, ne seront admises que les armes à pointage découvert et guidon de guerre, poids maximum: 5 kilos 1/2.

Au revolver libre, l'arme doit être à pointage découvert et à cartouche métallique, calibre maximum: 12 m/m.

Quant aux objets affectés aux primes de cartons; nous en renouvelons ici la liste: médaille bronze pour 5 fr.; médaille argent, pour 15 fr.; épingle or, pour 30 fr.; montre argent, pour 50 fr.; coupe argent, pour 80 fr.; montre or, pour 225 fr.; montre or, pour 400 fr.

INFORMATIONS

❖ Aucun crédit supplémentaire n'ayant pu être voté avant la séparation des Chambres, le 6^e concours national subit forcément un nouvel ajournement. Mais si, comme on l'espère, la prochaine Chambre vote, dès son installation, c'est-à-dire au mois de juin, le crédit demandé, le concours de Malo-les-Bains pourra encore avoir lieu cette année, en septembre ou octobre.

Nous voulons espérer qu'il en sera ainsi, car c'est la dernière planche de salut!

❖ Le championnat des Ecoles supérieures, celui des Lycées et Collèges et celui des Ecoles primaires seront tirés dans toute la France, du 1^{er} avril au 31 mai. Les deux premiers seront ouverts, au stand de la *Société de Tir de Lyon*, les dimanches, 24 avril et 1^{er} mai.

Le championnat de France, celui au Revolver et celui de la Jeunesse sont annoncés pour la période du 15 avril au 15 juillet; ils se tireront également au stand de la *Société de Tir de Lyon*, mais nous ne savons encore à quelle date.

Nous regrettons que le manque de place ne nous permette pas de donner le programme détaillé de ces intéressantes épreuves.

❖ Le Comité du Concours de Turin espère l'adhésion de la Belgique et de l'Autriche, au 2^e match international.

❖ La *Société de Tir de Meursault* (Côte-d'Or) annonce son grand Concours annuel pour les 15, 19, 22, 23, 29, 30 et 31 mai. Le programme comporte, comme à l'ordinaire, armes de guerre et armes libres, prix au centre et à la série, primes de carton en grands vins blancs blancs de Meursault, des crus de la Société.

❖ Les records nationaux n'ont subi aucun changement; leurs détenteurs sont toujours:

MM. Fantou, arme nationale (adultes), 181 points; Doncq, arme nationale (jeunesse), 77 points 46; Paroche, arme libre, 249 points; Chassergue, revolver, 240 points.

❖ L'adhésion à la *Société de Tir de la Souveraine* (Creuse), porte à 557 le matricule de l'Union.

❖ Nous avons sous les yeux le rapport annuel de la *Société Suisse des Carabiniers*, et nous y relevons quelques renseignements intéressants.

Cette grande association, fondée en 1824, compte actuellement 1195 sociétés affiliées, sur lesquelles 1119 appartenant à des fédérations cantonales et 45 indépendantes.

Les fédérations cantonales sont au nombre de 19; le canton de Zurich, à lui seul, en compte trois réunissant 169 sociétés.

Le nombre total des tireurs composant les 1195 sociétés affiliées s'élève à 58,502.

Au point de vue budgétaire, l'association est dans une situation des plus florissantes. Par une combinaison spéciale, elle assure, contre tous risques d'accidents, les membres des sociétés affiliées et le personnel employé dans les stands.

Le président de la *Société Suisse des Carabiniers* est M. le

(1) C'est à propos de cette catégorie que les tireurs suisses ont protesté, l'arme d'amateur n'y étant pas admise.

colonel Thélin, conseiller national; son organe officiel est la *Gazette des Carabiniers Suisses*.

L'association compte 3 membres d'honneur et 14 maîtres-tireurs. On sait que ce dernier titre, très envié, se gagne « à la force du poignet », c'est-à-dire en obtenant dans les tirs fédéraux des résultats (vitesse ou cartons) qui ne sont pas à la portée de tout le monde.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de l'Armée Territoriale. — Dimanche, 17 avril, deuxième séance au stand des Tireurs du Rhône. Continuation des tirs réglementaires gratuits au fusil modèle 1874 et au revolver modèle 1875 et dernière journée des concours mensuels au fusil modèle 1886 et au revolver, modèle 1892. Omnibus du tir à l'horaire habituel.

Société de Tir de Lyon. — *Ecole de tir.* — Dimanche, 17 avril, de 8 heures du matin à la nuit, tir de classement au fusil Lebel à la distance de 200 mètres.

Les exercices de tir des Sociétés de gymnastique, ainsi que le tir aux cartons réservé aux sociétaires, auront lieu dans les conditions habituelles.

Société des Tireurs du Rhône. — Dimanche, 24 avril 1898, 2^e séance de l'Ecole de Tir pour les jeunes gens français de 17 à 21 ans. Les théories seront faites par des instructeurs militaires. L'inscription, les théories et les exercices pratiques sont gratuits. Instruction préparatoire pour l'obtention du diplôme militaire spécial.

Les inscriptions sont reçues au siège de la Société, cours de la Liberté, 61, les mardi, jeudi et samedi de 8 heures à 10 heures du soir, et au Stand de la Doua, les jours de séance, le 4^e dimanche de chaque mois, de 1 heure à 4 heures de l'après-midi.

SPORT NAUTIQUE

RÉGATES DE NICE

Les Régates internationales annuelles du Club Nautique de Nice ont eu lieu, lundi dernier, par un temps splendide et une mer relativement calme. L'organisation laissait quelque peu à désirer. Cette réunion a été l'occasion d'un bon succès pour nos Sociétés Nautiques. Le *Club Nautique*, le *Cercle de l'Aviron* et, particulièrement, l'*Union Nautique*, qui a eu les honneurs de la journée en enlevant le premier prix à 4 seniors et le 1^{er} à 8 seniors, ont vaillamment soutenu notre vieille réputation lyonnaise.

Les courses avaient lieu sur 1,800 mètres avec un virage. Voici les résultats:

1^{re} course. — *Canoes seniors et juniors.* — 1. M. Prével, du Club Nautique de Nice; 2. M. Vaudray, du Cercle de l'Aviron de Lyon.

Après un bon départ, M. Vaudray prend la tête et mène ainsi une partie de la course, mais il perd sa direction et s'écarte de 200 mètres environ, ce dont profite son concurrent pour le passer. M. Vaudray, s'apercevant de sa faute, se met sérieusement à l'ouvrage et vient se mettre bord à bord presque, à l'arrivée. Le 1^{er} prix ne lui a échappé que par cette erreur de direction, la mer l'ayant un peu désorienté; nous le félicitons néanmoins pour son énergique défense.

2^e course. — 2 juniors. — 1. Club Nautique de Nice, MM. L. Prével et Fraimbault; 2. Société Nautique de la Marne; MM. Saurin et Guilbert. Au signal du départ, l'équipe de la Société Nautique de la Marne part en tête et conserve sa position jusqu'aux trois-quarts de la course et elle se laisse doubler presque sans résistance, arrivant à une longueur derrière le Club Nautique de Nice.

3^e course. — 2 seniors. — 1. Société Nautique de la Marne, MM. Martinet et Waleff; 2. Union Nautique de Lyon, MM. Laurent et Ceyzerat.

La Marne prend une longueur dès le départ et accentue son avance de quelques mètres jusqu'à l'arrivée. L'équipe de l'Union Nautique se contentant de se maintenir en 2^e position, désavantagée qu'elle était par le bateau qu'elle montait, une yole de mer très lourde et qui lui avait été obligeamment prêtée par la société organisatrice. Le troisième a 4 longueurs.

4^e course. — 4 juniors. — 1. Société Nautique de Bordeaux, MM. Bouchon, V. Despujols, Gouillard et L. Pujols. 2. Union Nautique de Lyon, MM. Dumontet, Wild jeune, Lardon et Crépier.

Dès le départ, l'Union Nautique prend une longueur qu'elle conserve jusqu'à la bouée où elle prend mal son rivage et laisse passer sa concurrente; une lutte s'engage au retour où l'avantage reste à l'équipe de Bordeaux. L'équipe de l'Union, composée de bons éléments, quoique jeune, pouvait prétendre à la première place, sans cette faute de virage, quoiqu'elle ait eu affaire à forte partie; nous la reverrons bientôt dans nos prochaines réunions. La troisième a 2 longueurs.

5^e course. 4 Seniors. — 1^{er} Union Nautique de Lyon: MM. Laurent, Lelarge, Luyton, Sézerat; 2^e Club Nautique de Lyon: MM. Perrin, Souheyran, Chapot, Jambon; 3^e Société Nautique de Bordeaux: MM. Bouchon, V. Despujols, Gouillard, E. Despujols.

Les deux équipes de Lyon se détachent dès le départ: l'Union Nautique en tête, le Club Nautique à une longueur. Cet ordre ne se modifie guère jusqu'à l'arrivée. Aucune résistance sérieuse n'a été opposée à ces deux bonnes équipes, la Société Nautique de Bordeaux suivant à 6 longueurs.

6^e course, 8 Seniors. — Cette course était la plus impatiemment attendue, car c'était la première année que deux équipes se trouvaient en présence. 1^{er} Union Nautique de Lyon: MM. Laurent, Lelarge, Dumontet, Wild jeune, Sézerat, Luyton, Lardon, Crépie; 2^e Equipe mixte: Société des Régates de Monaco et Club de la Voile de Nice.

Le départ s'effectue irrégulièrement, l'équipe du littoral part une longueur 1/2 devant sa concurrente. Les Lyonnais ne se découragent pas et regagnent insensiblement leur retard pour passer l'équipe mixte, Nice et Monaco, à 1,400 mètres. C'est là une belle victoire dont nous félicitons sincèrement les vaillants rameurs de l'Union Nautique, qui sans se laisser décourager, sont sortis vainqueurs d'une lutte très dure et qui a été un long bard à bord. Avec un peu de travail, nous pouvons espérer voir reprendre par notre région le Championnat d'Europe, que nous avons déjà possédé deux fois.

T. O.

MACON. — Société des Régates mâconnaises. — Dans la soirée de dimanche dernier, l'animation des grands jours régnait au garage de la S. R. M. Malheureusement ce n'était pas ses sociétaires qui la provoquaient. Une yole à quatre rameurs de la Société des Régates lyonnaises, étant venue excursionner jusqu'à Mâcon, avait déposé son bateau dans ledit garage et un rayon de gaieté et de vie est venu troubler un moment les paisibles araignées qui tissent leur toile entre les portants des outrigers.

Le lendemain matin, deux scullers (MM. Brignon et Dussange), que le courage des Lyonnais avait mis en train, ont daigné affronter les coups de soleil, en accompagnant les Lyonnais à quelques kilomètres de Mâcon.

Ces derniers les ont quittés en leur promettant de revenir bientôt renouveler connaissance avec le vin de la région qu'ils semblent affectionner tout particulièrement, faute d'être attirés par l'émulation de nos rameurs.

M. B.

COMMUNICATIONS

Fédération des Sociétés d'Aviron du Sud-Est.

Le Comité de la Fédération du Sud-Est se réunira le jeudi 21 avril prochain, à 9 heures précises du soir, café de la Gaule, rue Puits-Gaillot, n° 19, à Lyon.

ORDRE DU JOUR. — 1^o Compte-rendu de la séance de la Fédération française; 2^o Les courses d'honneur à 8 (seniors et juniors) n'ayant été décidées que pour trois ans, convient-il de les maintenir et dans quelles conditions? 3^o Echange de vues au sujet des championnats de France qui doivent avoir lieu dans le Sud-Est, le 14 août prochain; 4^o Versement des cotisations de 1898 (50 francs par Société); 5^o Divers.

Le Secrétaire, LEGROS.

LYON-SPORT rend compte de tous les ouvrages dont il lui est adressé deux exemplaires.

ALPINISME

Accident de montagne.

Un de nos compatriotes, M. François Gontard, jeune homme de 27 ans, a trouvé la mort le 10 avril dernier, jour de Pâques, en faisant l'ascension du Casque de Néron (1,305 m.) au-dessus de Grenoble. Accompagné de deux de ses amis de Lyon, M. Gontard était parti de Grenoble vers huit heures du matin, avec l'intention de faire l'ascension du Casque de Néron et de reconnaître, en passant, une cheminée qu'il croyait devoir conduire directement au sommet. Cette ascension, pour n'être pas très facile, ne sort pas cependant des courses que l'on peut tenter quand on a l'habitude de la montagne; Gontard y était allé plusieurs fois déjà et la connaissait parfaitement. Le temps était beau et les alpinistes en excellentes dispositions. A midi, ils avaient déjeuné et pendant plus de deux heures, s'étaient abandonnés à une douce flânerie au pied d'un rocher abrupt. Ils reprenaient l'ascension à 3 heures et arrivaient au pied du couloir qu'ils voulaient reconnaître : à son aspect, ils renoncèrent à le gravir et décidèrent de monter jusqu'à un petit replat, à 5 ou 6 mètres plus haut que leur soutien et d'où l'œil pourrait facilement explorer la cheminée dans sa longueur. M. Gontard seul, avec un de ses compagnons, monta sur le replat après s'être attaché à la corde, pendant que le troisième prenait une photographie. Gontard aida son compagnon à redescendre en lui filant de la corde, quand, à 1 m. du fond du couloir, la corde moula subitement. Sans proférer une parole, sans pousser un cri, le malheureux alpiniste était projeté du replat dans un à pic à côté et roulait sur des éboulis.

Que s'est-il passé? Est-ce un faux mouvement, une glissade d'un pied mal assuré, un étourdissement, qui a causé cette chute, les compagnons ne peuvent, le dire? Le compagnon de corde fut entraîné par la chute, mais parvint au prix de grands efforts, à s'arrêter sans aucun mal. Le crâne fracassé, M. Gontard perdit connaissance et mourut quelques instants après.

Cet accident terrible n'est imputable à aucune faute, croyons-nous; la montagne était excellente, l'endroit sans danger véritable. Gontard était un fort parmi les forts; depuis longtemps il faisait des excursions alpestres. Ses dernières courses sont celles de l'Aiguille de la Glière, le Mont Pourri, la Grande Casse; mais il affectionnait particulièrement les environs de Grenoble qu'il connaissait à fond.

D'un caractère très doux, d'une nature franche et gaie, au Palais où il était très aimé, on perd un ami comme on en voudrait beaucoup avoir; la Montagne perd un de ses amants qui lui avait donné tout son cœur, un jeune sincèrement passionné pour elle. Le *Lyon-Sport* salue avec émotion cette tombe prématurément ouverte.

F. R.

THONON-LES-BAINS. — Club Alpin. — Le lundi de Pâques, 11 avril, la section de Léman du Club Alpin français a inauguré le Belvédère que la section a fait construire dans les bois de la ville. De nombreux sociétaires ont pris part à cette réunion avec leur famille. Admirant le joli point de vue, on a vivement félicité les représentants de la section de leur idée ainsi que de l'exécution du travail.

Le Comité avait fait préparer un goûter auquel tous ont fait honneur en remerciant les organisateurs de cette excursion.

Le Belvédère du C. A. F. deviendra certainement l'un des principaux buts de promenade de nos concitoyens et des étrangers en séjour à Thonon-les-Bains.

Le Comité d'administration du *Club Alpin de Lyon* a décidé, sur la proposition de M. Gabet, d'instituer une *Commission des Bibliothèques alpines militaires*, chargée de réunir des volumes destinés aux Postes Alpins, et une *Commission de secours aux blessés de la montagne*, qui étudiera les moyens de fournir les Chalets-Hôtels et les refuges d'appareils de transport pour les blessés et de boîtes de médicaments, avec instructions précises pour leur usage.

Toutes les personnes qui s'intéressent aux troupes alpines peuvent envoyer au Club Alpin, rue Pléney, 3, à Lyon, les volumes qu'elles destinent aux bibliothèques militaires: ces volumes seront répartis entre les différents postes des Alpes.



CYCLISME

VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

Réunion du 10 avril.

Temps splendide pour la réouverture de notre piste municipale, sous la direction de M. Guelpa. Le soleil, bientôt caché par les nuages, nous permet mieux de supporter la chaleur, un peu trop forte au commencement de la réunion.

Bien que les tribunes fussent assez garnies, il nous a semblé que le public n'avait pas répondu à l'attente de la direction. Quelles en sont les causes? Il y en a certainement plusieurs, parmi lesquelles nous citerons le peu d'importance de la publicité faite et l'absence de quelques sprinters ou stayers un peu connus du public sportif. En effet, à part nos jeunes coureurs lyonnais qui, malgré leur valeur, commencent seulement à se mettre en relief, nous n'avons eu que deux étrangers, assez connus, les coureurs Piette et Bordigoni.

Nous espérons que, pour la prochaine réunion, M. Guelpa saura s'assurer le concours d'un team sensationnel, nous pouvons alors lui assurer un réel succès.

On ne peut trouver un endroit mieux choisi et plus à portée que le Vélodrome Tête-d'Or.

Placé au milieu des arbres et de la verdure, à l'abri du vent, desservi par de nombreuses lignes de tramways qui amènent le public jusqu'aux portes de notre beau parc, ce vélodrome a la plus belle situation qui puisse exister et une direction compétente et bien comprise doit en tirer un excellent parti.

Autour de la piste.

Une fanfare de trompettes, placée au milieu de la pelouse, nous charme par ses sonneries et nous permet d'attendre la première course qui, annoncée pour 2 heures, ne commence qu'à 3 heures.

Nous profitons de ce retard pour jeter un regard autour de nous. Nous apercevons, mêlées au public, quelques connaissances sportives: MM. de Moras, du Bicycle-Club, Druguet, Déloger, Bouchard de l'U. V. F., Batiat du Cyclophile, Limon du Cercle de la Pédale et bien d'autres; puis quelques coureurs bien connus, disparus momentanément de la piste et pour cause: Navette, Rondelli, en artilleurs, Donjon en *biffin*, etc. Parmi les dames nous citerons Mlle Bignon, des Célestins et beaucoup de cyclewomen en élégants costumes de cyclistes.

Quelques transformations, pas très heureuses, ont été apportées dans la disposition des tribunes. C'est ainsi que le jury qui, précédemment, était sur la pelouse est maintenant placé sur le devant de la tribune d'honneur, en dehors de la piste, dans une situation assez incommode. De même pour la tribune la presse.

Une question: Pourquoi le buffet n'était-il pas organisé? Le public l'a regretté et en aurait profité largement, surtout par la chaleur un peu forte de cet après-midi.

Avant de passer au compte rendu des courses, quelques mots encore. Nous aurions été heureux de voir appliquer strictement les règlements de l'U. V. F. Nous ne voulons pas insister sur ce sujet. Cependant un peu plus d'ordre au quartier des coureurs, et un peu moins de laisser-aller dans

leur tenue et leurs propos ne sauraient nuire au succès des réunions.

Le jury était composé de MM. de Moras, Bicycle-Club ; Lainé, Vélo-Club Sineux ; Hoche des Fervents de la Pédale ; Musset, de l'U. V. F., etc.

Résultats : Amateurs : série 1,000 m. — Finale 2,000 m. — 1. Zozo ; 2. Meunier ; 3^e Florent, temps 4'54.

Nous avons assisté à une vraie course de lenteur, il est bien inutile de faire faire 6 tours de piste dans ces conditions, un seul aurait suffi.

Handicap : 1^{re} série : 1. Castoldi, 10 m. — 2. Jacquet, 25 m. — 3. Angelin, 38 m. Belle lutte entre Casto et Jacquet.

2^e série : 1. Bordigoni, 10 m. — 2^e Altin, 30 m. Altin dispute avec beaucoup de courage la première place à Bordigoni qui le passe au poteau.

3^e série : 1. Piette, scratch ; 2. Richard. Richard mène le train un peu vite. Piette se fait emmener et gagne sans peine.

4^e série : 1. Wiott, 40 m.

Finale : 1. Piette ; 2. Castoldi ; 3. Bordigoni. Au premier tour les coureurs sont en peloton. Piette se maintient en deuxième position et passe de trois longueurs, pendant que Castoldi gagne la deuxième place après une belle lutte avec Bordigoni.

Internationale : 1^{re} série, 2,000 m. : 1. Castoldi ; 2. Jacquet ; 3. Angelin. Angelin mène le train, Casto, deuxième position, passe à la ligne d'arrivée.

2^e série : 1. Bordigoni ; 2. Altin. Bordigoni mène le train et arrive premier ; belle défense d'Altin.

3^e série : 1. Piette, qui gagne aisément dans un beau style.

4^e série : Wiott fait valk-ower.

Finale : 1. Piette ; 2. Castoldi ; 3. Bordigoni. Casto mène le train quatre tours, Piette, en deuxième position ; au cinquième tour Bordigoni passe en deuxième et Piette se tient en dehors, la course est bien menée et, au dernier virage Piette pousse et arrive bon premier. Casto s'adjuge la deuxième place.

25 kilomètres avec entraîneurs. — Cette course a mis aux prises six concurrents ; le train a été fort dur et bien soutenu. Au quinzième kilom. Bordigoni, Simonnet et Martelin abandonnent il ne reste donc réellement en présence que Patin et Clément, le dernier résiste et même garde un demi-tour d'avance pendant longtemps, mais Patin, bien entraîné par ses tandems, le passe et garde l'avantage jusqu'au poteau : 1. Patin ; 2. Clément ; 3. Kakou.

Machines multiples. — Course réservée aux entraîneurs. La triplète Wiott s'adjuge trois primes et le tandem Durand deux.

Nos félicitations pour la rapidité avec laquelle les différentes courses se sont succédées. Le programme composé à la hâte présentait cependant des lacunes et des anomalies. C'est ainsi que nous avons vu une finale de handicap de 2,000 mètres, quand les séries se trouvaient de 1,000 mètres. De plus, par suite de la composition à peu près identique des séries, les mêmes coureurs ont été classés dans les deux finales du handicap et de l'internationale.

En terminant, souhaitons, autant dans l'intérêt de M. Guelpa que du cyclisme, que les nuages planant sur notre vélodrome municipal disparaissent au plus tôt, et que nous puissions assister bientôt à de nouvelles réunions auxquelles on peut assurer d'ores et déjà le succès, si l'on sait faire.

NIPRAT.

COURSES ET RÉUNIONS DU 10 AVRIL

PARIS. — Vélodrome de la Seine. — Grand prix de Pâques. Première journée. — 2,000 mètres : 1^{er}, 1,200 fr. ; 2^e, 500 fr. ; 250 les demi-finales et la finale sont courues le lundi 11 avril.

Séries gagnées par Jacquelin, Cornet, Lingrossi, Rouquette, Domain, qui bat notre coureur lyonnais Lambrecht, après une belle défense de ce dernier. Momo, Tommaselli, Nieuport, Tony Reboul.

Criterion international des tandems : 3,000 mètres. Prix 1,000 fr., 500 fr. et 200 fr.

1^{re} série : Bourrillon, T. Reboul ; 2^e série : Pasini, Tommaselli ; 3^e série : Parmac, Cornet ; 4^e série : Jacquelin, Morin ; Finale : 1. Jacquelin, Morin ; 2. Pasini, Tommaselli ; 3. Parnac, Cornet.

Cette finale a donné lieu à une réclamation de la part de l'équipe Bourrillon qui n'a pas été admise par le jury. Il est probable que cette équipe lancera un défi aux deux équipes victorieuses.

De même l'équipe italienne arrivée seconde lance un défi à l'équipe Jacquelin-Morin et se tient à leur disposition à partir du 1^{er} mai. Ce dernier match aura lieu le 22 mai et celui de Bourrillon-Jacquelin, le 24 avril.

PARIS. — Vélodrome de la Seine. — Deuxième journée. — Handicap : 1,600 mètres. Prix : 400 fr., 200 fr., 100 fr. Les séries sont gagnées par Louvet, Gentel, Cornet, Coutenet, Lefranc, Rouquette. Finale : Louvet, Cornet, Rouquette.

Prix d'encouragement. — 1,000 mètres : 200 fr., 100 fr., 50 fr. Séries gagnées par Parnac, Oliveira, Chanon, Mathieu, Le Veler, Zélia Henry, Prévost, Contenet. Finale : Oliveira, Prévost, Parmac.

Grand prix de Pâques. — Internationale (scratch). Les séries ont été courues le dimanche 10 avril. Les demi-finales sont gagnées par Jacquelin, Rouquette, Momo. Finale : Jacquelin, Momo, Rouquette.

Match poursuite entre Bouhours et Champion. 1. Champion ; 2. Bouhours.

Course-Paris Roubaix (268 kil.). — Nous donnons, plus loin, les résultats de la course des cyclistes et des motocyclistes.

Malgré un temps détestable, pluie, vent, poussière, l'épreuve a été fort réussie et Garin, le vainqueur de l'an dernier, a enlevé la première place, en 8 h. 12', battant le temps de Fischer, en 1896, qui fut de 9 h. 17 et le sien de 1897, 10 h. 43.

Le départ est donné à Chatou, sur la route de Saint-Germain, pour les cyclistes à 7 h. 40, et pour les motocyclistes, à 8 h. 30.

Bicyclettes. — 1. Garin, en 8 heures 13 m. 16 s. ; 2. Stéphane, en 8 heures 42 m. 48 s. ; 3. Wattelier, en 8 heures 47 m. 7 s. ; 4. Bertin, en 8 heures 59 m. 41 s. ; 5. Meyer, en 9 heures 26 m. 14 s.

Motocycles. — 1. Degré, en 7 heures 20 m. ; 2. Osmond, en 7 heures 30 m. ; 3. Marot, en 8 heures 34 m.

Nous signalerons que c'est pour la première fois qu'il a été fait usage, dans une course sur route, des automobiles et motocycles, pour entraîner les coureurs.

Résultat, du 33 kil. à l'heure.

SAINT-ETIENNE. — Vélodrome du Parc de l'Estivalière. — Lundi, avaient été organisées des courses par M. Guelpa, directeur du Vélodrome de la Tête-d'Or, à Lyon, avec le concours de Piette, de Paris et du team des coureurs lyonnais. Voici les résultats de cette réunion, qui, par un temps splendide, avait attiré un nombreux public :

Amateurs, finale. — 1. Charles ; 2. Menu ; 3. Roudon.

Régionale, finale. — 1. Bordigoni ; 2. Clément ; 3. Castoldi.

Internationale, finale. — 1. Bordigoni ; 2. Castoldi ; 3. Clément. 15 kilomètres avec entraîneurs. — 1. Carrot, 23' 55" ; 2. Patin à une longueur ; 3. Viagout ; 4. Garnier.

Course de primes, 5 kilomètres. — 1. Bordigoni ; 2. Castoldi.

Castoldi gagne trois primes et Richard en gagne deux.

Par suite d'une chute, heureusement sans gravité, Piette, le vainqueur de la réunion de courses, données la veille à Lyon, n'a pu être classé.

GENÈVE. — Réouverture de la Jonction. — Les deux premières réunions du vélodrome, favorisées par un temps splendide, ont eu lieu, surtout le dimanche, devant une très nombreuse et élégante assistance. Les places réservées et les premières étaient agréablement garnies de nos charmantes genevoises, qui, en l'honneur du retour du soleil, s'étaient mises en frais de toilettes et avaient arboré de splendides costumes aux teintes claires, du plus gracieux effet.

La grande attraction de la première journée était le match Champion-Perroa. Hâtons-nous de dire qu'il a été loin d'être

aussi intéressant qu'on le pensait. Ce Portugais nous était arrivé précédé d'une telle réputation, qu'on s'attendait à le voir ne faire qu'une bouchée de tous les coureurs qui auraient l'audace de lutter contre lui, tandis qu'il a juste gagné son match et a été battu dans la course de 10 kil. et, le lundi, dans la course scratch 800 m.

La triplète Cabailot, que l'on disait imbattable, n'a pas été plus heureuse que le champion portugais, et, par deux fois, a dû baisser pavillon devant la vaillante triplète Swiatzky. En résumé, gros succès pour les coureurs genevois. Voici les résultats des deux réunions :

1^{ère} réunion, dimanche de Pâques. — Handicap, 870 mètres, prix: 75, 50, 30 fr. — 1^{ère} série, six partants: 1. Ribert (10 m.), 2. Stalet (45 m.), 3. Vionnet (30 m.). — 2^e série, neuf partants: 1. Genoud (35 m.), 2. Hemeberg (scratch), 3. Odenwald (20 m.). — Finale, six partants: 1. Vibert, 2. Hemeberg, 3. Vionnet. Temps: 1'10".

Match Perroa-Champion, 1,000 fr. Première manche, 500 m. contre la montre, départ lancé: 1. Perroa, en 34" 2/5; 2. Champion, en 34" 3/5. — Deuxième manche, 1,000 mètres en ligne: 1. Perroa, 2. Champion, gagné de deux longueurs.

Course pour machines multiples, séries et finales, 2,000 m., prix 120, 60, 30 fr. 1^{ère} série: 1. triplète Cabailot, 2. tandem Stalet-Barrot. — 2^e série: 1. quadruplette Swiatzky, 2. triplète Barrot. — 3^e série: 1. tandem Champion-Vibert, 2. triplète Burgi. — Finale: 1. quadruplette Swiatzky, 2. tandem Champion, 3. triplète Cabailot.

Course de 10 kil. avec entraîneurs, prix 140, 75, 40 fr. 1. Genoud, 13'13" 1/5; 2. Vibert, 3. Perroa.

2^e réunion, lundi de Pâques:

Course scratch, séries et finales de 800 m., prix 100, 50, 30 fr. 1^{ère} série: 1. Hemeberg, 2. Vionnet. — 2^e série: 1. Perroa, 2. Odenwald. — 3^e série: 1. Vibert, 2. Champion. — Finale: 1. Hemeberg, 2. Perroa, 3. Vibert.

Match des deux triplètes, 2,000 m. — 1^{ère} manche: 1. triplète Swiatzky, temps 2'55" 2/5.

Course poursuite: 1. Hurni, 2. André. Record du tour de piste avec entraîneurs, départ lancé: 1. Henneberg, en 25"15 avec triplète Cabailot. L. A.

♣ **Courses de Relais du « Journal des Sports », Paris-Nice, par Dijon Mâcon, Lyon.**

Le départ est donné de Paris à 8 heures du matin. Le message passe à Dijon à 9 h. 57 soir, Beaune à 11 h. 45 matin, Mâcon à 12 h. 55 soir, Villefranche à 3 h. 17 soir, Lyon à 4 h. 53 soir.

Le pli a subi un long retard entre Dijon et Beaune. A Vienne où arrivent, à 6 h. 15, les messages de Lyon, le pli est resté au contrôle par suite du mauvais temps.

THONON-LES-BAINS. — En renouvelant sa course de relais, qui avait eu, l'an dernier, un grand succès, notre confrère le *Journal des Sports* de Paris avait ajouté, cette année, un itinéraire nouveau: Paris-Thonon-les-Bains, détaché à Dijon de l'itinéraire Paris-Nice, par Lyon-Marseille. C'est le Club Amical Cycliste, qui emporta de Paris les deux plis, celui de Thonon-les-Bains et celui de Nice. Le lundi, à 9 h. 1/4 du matin, le *St-Julien Vélo* partait de Gex, porter le pli à St-Julien où, arrivé à 11 h. 33, il était immédiatement remis aux messagers du *Vélo-Club d'Annemasse* qui effectuaient, en 22 minutes, le trajet entre ces deux villes. D'Annemasse, MM. Bompard, Gianola et Ruffard, du *Vélo-Club de Thonon-les-Bains*, partent avec le pli à 11 h. 55. A midi 35, ils le remettent à Bons, à leurs camarades du même club, MM. Faye et Lombard, qui le portent enfin à destination, à Thonon-les-Bains où ils arrivent à 1 h. 02 minutes.

Les messagers du V. C. T., ont donc effectué en 1 h. 7 m., les 32 kil. qui séparent Annemasse de Thonon-les-Bains, et où certaines rampes atteignent 10 %. Tous les messagers font également partie du Billieux-Club Thononais.

A Thonon-les-Bains, où le local était pavoisé, une foule enthousiaste a acclamé les cyclistes. Une chaleureuse réception leur a été faite, à laquelle ont pris part M. Pinget, maire, qui a reçu le pli; M. Mercier, député de Thonon-les-Bains; M. le sous-préfet; MM. Dufresne, capitaine; Revel et Cornillon-Barnave, lieutenants au 30^e de ligne, en garnison dans notre ville; le baron de Blonay, délégué du Touring-Club de France; L. Carloz, président du

Vélo-Club de Thonon-les-Bains et chef consul de l'U. V. F. ainsi que le Comité du V. C. T. Nous félicitons le V. C. T. et ses vaillants messagers, de leur patriotique dévouement.

INFORMATIONS

♣ **Morin et Lambrecht à Béziers.** — Dimanche, 17 avril, Morin ira courir au vélodrome biterrois avec les coureurs méridionaux Parmac et Cornet et l'excellent sprinter lyonnais Lambrechts.

Lambrechts formera, à cette occasion, avec Morin, une équipe de tandem qu'il sera curieux de voir lutter contre l'équipe Parma-Cornet.

♣ **Jacquelin à Marseille.** — Jacquelin doit participer aux courses qui seront données à Marseille dimanche, 17 avril.

Il est parti de Paris en compagnie de Singrossi et Tony Reboul qui sont également engagés.

Nous relevons dans le *Journal des Sports*:

♣ **Deux Défis. — Maurice à Champion! — Momo à tous coureurs!** — Après la réunion de dimanche au Vélodrome de la Seine, Maurice, le « brillant » Belge, recordman du monde pour les 10 kilomètres sans entraîneurs, a lancé à Champion, vainqueur de Bouhours, un défi pour un match poursuite sans entraîneurs.

Le petit Italien Momo, lui, s'adresse à tous coureurs du monde pour un match dans les mêmes conditions, avec cette clause qu'il sera disputé à Paris.

THONON-LES-BAINS. — Vélo-Club. — Le *Vélo-Club de Thonon-les-Bains*, conformément aux décisions de l'assemblée générale du 15 mars, vient d'établir ainsi le programme des premières sorties de la Société.

Le lundi de Pâques avait été réservé à la réception du pli de la course de relai Paris-Thonon, dont nous donnons le compte rendu plus loin.

Jeudi de l'Ascension (19 mai). — Thonon-Hermance par Yvoire: Départ à 8 h. m. de la brasserie St-Jean.

Fêtes de Pentecôte (28, 29, 30 mai). — Excursion à Chamonix par le Bouveret et Salvan, retour par la Roche-sur-Foron et Douvaine. Samedi 28, départ à 1 h. 1/2 de la brasserie du Château. Visite de la Cascade de Pissevache et des gorges du Trient; souper et coucher à Vernayaz. — Dimanche, départ à 6 h. m. repos à Salvan. Visite des gorges du Triège, dîner à Fins-Hauts. Passage en vue des glaciers d'Argentières, arrivée à Chamonix de 3 à 4 h. Excursions aux environs; souper et coucher. — Lundi, 30. Départ à 6 h. m. Visite des gorges de la Diasaz. Repos à Saint-Gervais-les-Bains. Passage à Sallanches, Cluses, Vougy. Dîner à La Roche-sur-Foron. Retour à Thonon par Findrol, Bonne-sur-Message, Machilly et Douvaine.

A Chamonix le V. C. T. fusionnera avec l'excursion parisienne du Touring-Club de France venue par Pontarlier, Lausanne, Montreux. Le programme des courses suivantes sera arrêté et publié ultérieurement.

CHALONS-SUR-MARNE. — Le *Vélo-Club Châlonnais* organise pour le 5 juin prochain, une *cyclalcade* assurée déjà d'un brillant succès. Le *Journal de la Marne* fait savoir qu'il n'est pas nécessaire d'être cycliste pour prendre part à la fête. On pourra se servir de ses pieds pour marcher ou de ses mains, à volonté, monter en automobile ou en voiture remorquée par le vulgaire moteur à avoine. Le *Vélo-Club Châlonnais* se borne à organiser les groupes et à en régler l'ordre, laissant toute liberté à la fantaisie individuel. Vingt groupes sont déjà arrêtés, plus de 350 personnes sont inscrites pour figurer dans le cortège. Une loterie dont le produit sera versé au bureau de bienfaisance, est organisée. Le gros lot est un tricycle à pétrole d'une valeur de 1,600 fr., et, à côté, figurent quatre bicyclettes des meilleures marques. Prix du billet: 50 centimes.

CHAMBÉRY. — Le *Vélo-Club de Chambéry*, dans son assemblée ordinaire du 1^{er} avril, a fixé comme suit les dates de ses manifestations sportives pour 1898:

22 mai. — Rallye-paper.

5 juin. — Courses et championnat de vitesse.

24 juillet. — Championnat de l'Union vélocipédique savoyenne (50 kilomètres sur route).

CYCLES ROCHET DE PARIS 15, rue de la République, 15
Modèles militaires: 250 fr. garantis sur facture

28 août. — Championnat de fond (100 kilomètres). Dans le courant du mois de mai, les clubs d'Annecy et de Chambéry organiseront une promenade à Seyssel, avec banquet dans cette localité.

Le 19 juin. — Promenade en Beauges par Saint-Pierre-d'Albigny, le Col du Frêne et retour par Aix-les-Bains.

Les 14 et 15 août. — Promenade au Mont-Cenis.

Le 25 septembre. — Promenade au Pont-de-Beauvoisin, Saint-Genix, Yenne et retour par la Chautagne.

VICHY. — Vélo-Sport Vichyssois. — Le Vélo-Sport Vichyssois a procédé, la semaine dernière, au renouvellement de son bureau pour 1898. Ont été élus :

Président : M. C. Bougarel ; vice-présidents : MM. Brivet et Taureau ; secrétaire : M. Bouculat ; trésorier : M. Barillet ; secrétaire-adjoint : M. Soalhat ; chef de route : M. Ayel ; sous-chef de route : M. Griffet ; chef de matériel : M. M. Guelpa ; membres de la Commission : MM. Bordet et Mouiller.

♣ Nous apprenons avec plaisir, la nouvelle organisation de la maison des Cycles Rochet, de Paris, 15, rue de la République. M. Léon, le directeur, s'est adjoint un jeune cycliste, M. Louis Pages, qui s'occupera de la partie commerciale. Nous rappelons à nos lecteurs que les prix relativement bas des modèles mis en vente cette saison n'empêchent la bonne façon, la qualité et l'élégance de la machine Rochet. Nous conseillons donc à nos lecteurs désireux d'acheter une bonne bécane, d'aller rendre une visite aux magasins des Cycles Rochet, de Paris, 15, rue de la République.

COMMUNICATIONS

Fédération Cycliste Lyonnaise

Brevet militaire. — La Fédération Cycliste Lyonnaise est heureuse d'annoncer à tous ses membres que l'épreuve de 60 kilomètres qui sera courue, le 24 avril, sur la route de Lyon à Bourgoin, est placée sous le haut patronage de M. le Gouverneur militaire de Lyon. Cette épreuve, la première de ce genre, donnera droit à un brevet dont l'authenticité sera constatée par deux officiers supérieurs du gouverneur militaire de Lyon qui seront présents à l'arrivée. Aura droit au brevet militaire tout coureur ayant accompli le parcours en moins de quatre heures. Tout coureur ayant fait la course en moins de deux heures recevra outre le brevet, une médaille d'argent. Une partie de ces médailles est offerte très gracieusement, par l'administration du Lyon-Sport. Les inscriptions doivent se faire dans chaque Société avant le 22 avril.

♣ **Union Vélocipédique de France.** — Dimanche prochain, 17 courant, sortie de l'U. V. F. sur Villefranche (déjeuner) avec course au clocher, dotée de plusieurs prix. — Aller par Champagne, Lissieux, Anse, avec retour par Trévoux et Neuville. Rendez-vous le dimanche matin au siège, café Morel, place Bellecour, à 7 h. 1/2, le départ sera donné à 8 heures précises. Les Unionistes et les membres des sociétés affiliées sont priés de bien vouloir venir en nombre à cette sortie.

La course de 100 kilomètres de l'Union (parcours officiel Lyon-Morestel et retour) qui va se donner en mai, s'annonce déjà comme un succès, vu le nombre des inscriptions déjà reçues. On sait qu'en plus des objets d'art et médailles qui sont offerts aux premiers arrivants Unionistes et membres des sociétés affiliées, l'Union décerne gratuitement un brevet, plus un livret militaire, lequel livret sert aux jeunes gens appelés sous les drapeaux, et où toutes les performances (route ou piste) du vélocipédiste sont inscrites. Cette course de 100 kilomètres est ouverte à tous les cyclistes. Le livret militaire de notre grande Fédération Nationale jouit auprès des chefs de corps du plus grand crédit (U. V. F. autorisée par arrêté ministériel, juillet 1881). Les inscriptions pour les 100 kilomètres sont reçues, rue de l'Hôtel-de-Ville, chez le chef consul.

♣ **Cercle de la Pédale.** — Dimanche prochain, 17 avril, aura lieu la première sortie du Cercle sur Vienne, par Brignais. Rassemblement au siège, rue Tupin, 34, à 7 heures. Départ à 7 h. 1/2 du matin.

Cycles Castoldi Montée des Carmélites, 32
Impasse des Carmélites, 3
M. 3000 FRANCAISE A LYON

AUTOMOBILISME

LES COURSES DE VITESSE ET LES CONSTRUCTEURS

Va-t'il en être des courses d'automobiles comme des courses de bicyclettes, et assisterons-nous bientôt sinon à leur disparition complète, du moins au désintéressement du public à leur égard, désintéressement qui va grandissant chaque jour ? Combien de vélodromes de province font encore leurs affaires ?

Il arrive généralement, après chaque course d'automobiles, d'entendre certaines personnes, certains journaux de sport autorisés, s'élever contre les courses de vitesse et aller proclamant que, loin de faire progresser la cause de l'automobilisme, les courses ne peuvent qu'en retarder le développement, donnant parfois lieu à des accidents bien faits pour épouvanter les gens et les éloigner à tout jamais d'un sport vers lequel ils se sentaient attirés.

Ce sont là des arguments bien spécieux et bien intéressés, vous allez voir pourquoi.

D'abord les accidents en course sont-ils bien nombreux ? La course Marseille-Nice en a-t-elle occasionnés beaucoup. Pas que je sache ; des pannes oui, une ou deux roues brisées, mais d'accident de personne ? Un seul, celui de Corre... et encore (oh ! excusez) sans gravité : une plaie au front immédiatement réparée par le mécanicien, pardon, le médecin de l'endroit. Un point c'est tout.

Au reste sait-on d'où sortent les plus amères doléances contre les courses de vitesse ? Je vous le donne en mille : de la bouche des constructeurs qui ont jusqu'à présent eu la chance de se classer premiers et ont acquis une belle réputation à leurs maisons. Ceux-là ont tout intérêt à voir supprimer les courses parce qu'alors ils n'auraient plus à redouter les efforts d'un adversaire faisant tout son possible pour les égaler, les dépasser, puisqu'ils seraient dans l'impossibilité de se mesurer avec eux.

A ces heureux vainqueurs des premières épreuve on dit : « Mais si vous critiquez tant les courses, vous n'avez qu'une chose bien simple à faire, ne courez pas ». — « Ah ! mais, vous répondent-ils, d'autres courent et prendront les premières places ». C'est là qu'ils montrent bien le bout de leur nez. Il est difficile de sortir de là ; aussi le plus simple, pour le moment, est de maintenir les courses d'automobiles, celles-ci présentant, à notre avis, de grands avantages, malgré les inconvénients plus apparents que réels, qu'on peut leur reprocher.

C'est d'abord d'entretenir une grande émulation entre tous les constructeurs en les forçant à se maintenir constamment sur la brèche, afin de ne pas se laisser dépasser par leurs concurrents.

En deuxième lieu, c'est de fournir au public des indications précieuses sur la valeur des voitures fabriquées. On peut bien avoir des renseignements précis par des amis possédant des voitures, mais quel est le propriétaire d'une voiture qui n'en vantera pas toujours les mérites en la considérant comme cent fois supérieure à toutes les autres ? Evidemment presque toujours les véhicules engagés sont spécialement fabriqués pour la course et les chauffeurs qui les mènent ne sont pas de simples amateurs, sachant à peine ce que c'est qu'un moteur, mais il est un point indiscutable, c'est qu'une voiture arrivant première indique, d'une façon générale, une bonne fabrication et de bonnes garanties de vitesse d'abord, et de solidité ensuite. Ce sont là de précieux enseignements pour les acquéreurs. Les constructeurs l'ont, du reste, compris depuis bien longtemps.

La course pour l'automobile a-t-elle plus de raison d'être que pour la bicyclette ? Sans aucun doute. La bicyclette avait besoin de courses à son origine pour se lancer et pénétrer dans le public, mais maintenant qu'elle y a tellement bien pénétré qu'on considère presque comme un phénomène un piéton non doublé d'un cycliste, la course pour elle a cessé d'être utile. Que démontre-t-elle, en effet ? Un peu la bonne qualité de la machine, oh si peu ! mais surtout la performance du coureur. Tandis que, pour l'automobile, le conducteur passe au deuxième plan, c'est la machine et tous ses organes qui triomphent et non plus l'homme qui la conduit.

Mettez une mauvaise bicyclette entre les mains, ou plutôt entre les jambes d'un bon coureur, il arrivera premier, donnez une bonne machine à un mauvais coureur, il ne saura rien en tirer. C'est donc l'homme qui fait tout ; les courses de bicyclette ne prouvent donc point les qualités de la machine, mais seulement

celles de celui qui la monte, c'est pour cela que les fabricants s'arrachaient à prix d'or les fines pédales telles que Jacquet, Cordang et tous les autres.

Aussi, s'est-on assez vite lassé des courses de bicyclettes, plus vite qu'on ne se lassera des courses d'automobiles, car, dans ce sport, les qualités inhérentes à la machine domineront celles du coureur et la victoire d'une voiture sera véritablement une victoire pour son constructeur.

Il y a donc encore de beaux jours pour les coursés et les constructeurs et ce, jusqu'à ce que l'automobile idéale ait été trouvée.

La verrons-nous jamais ?!

P'NEUMATIC.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

NOTRE FÊTE SPORTIVE

L'abondance des matières, les comptes rendus des courses et réunions organisées à l'occasion des fêtes de Pâques nous obligent à ajourner nos renseignements sur la fête sportive du *Lyon-Sport*. Elle aura lieu le 19 mai, jour de l'Ascension, et le programme en sera définitivement arrêté dans la quinzaine. Nous engageons donc vivement toutes les sociétés sportives de la région à nous envoyer, le plus tôt possible, leur adhésion, de façon à pouvoir les mettre immédiatement en relations avec les diverses commissions chargées de l'organisation des courses, matches de football, épreuves athlétiques, gymnastiques. Les idées, soumises et proposées, seront soigneusement étudiées de manière à intéresser tous les sports et à rendre cette première fête vraiment attrayante.

LAWN-TENNIS

Lawn-Tennis-Club.

La semaine dernière le *Lyon-Criket-Club*, dans une réunion extraordinaire a décidé de changer de nom et de s'appeler le *Tennis-Club de Lyon*, son objet étant uniquement le (tennis) ce jeu actuellement si répandu.

On sait, sans doute, qu'en 1893, le Club dut quitter la pelouse qu'il occupait au Parc de la Tête d'Or depuis 1864, pour laisser libre cours aux Travaux de l'Exposition.

Depuis lors, la ville ayant refusé l'autorisation nécessaire pour l'occupation de cette pelouse, le Club a complété son installation provisoire dans l'enceinte de la Société des Courses où il occupe la pelouse du Paddock et le poste d'arrivée.

Le comité du Tennis-Club de Lyon est composé, pour 1898, de la façon suivante:

M. Pierre Tresca, président; M. Oscar Cambefort, vice-président; MM. Alphonse Damour, Charles Schulz, Georges Cözon, commissaires; M. Annet, président sortant, a été nommé président honoraire.

Le match de tennis doit avoir lieu cette année, le dimanche et le lundi de Pentecôte.

Athlétisme Football

GRAND MATCH INTERNATIONAL A GENÈVE

Lyon contre la Suisse Romande.

Dimanche dernier a eu lieu, à Genève, le premier match international entre le *Football-Club de Lyon* et une équipe Suisse, composée, à part deux exceptions, d'Anglais et d'Ecosse. Cette rencontre, depuis si longtemps attendue, a intéressé au plus haut point le public sportif qu'elle avait attiré sur le magnifique terrain de La Garance, et s'est terminée par la victoire de notre vaillant Club Lyonnais. Le temps était superbe; le soleil, peut-être un peu chaud pour les joueurs, s'était également mis de la partie et a contribué à rendre cette rencontre encore plus attrayante.

La première mi-temps.

A 3 heures 25 m., l'arbitre, M. G. Rides, siffle le coup d'envoi accordé par le sort à l'équipe Suisse. Les Lyonnais jouent avec le soleil dans le dos. Sur un coup de pied haut et long, le ballon arrive jusque dans les 22 mètres du F. C. L., mais un off-side de Mingard est l'origine de toute une série de mêlées. Les Anglais, après chaque tenu, sont tout surpris de voir faire les mêlées ouvertes. Ils n'y sont pas habitués, aussi la partie devient-elle, de ce fait, tellement confuse, le F. C. L. enfonçant tout sur son passage, que l'arbitre lui-même ne peut plus rien distinguer.

Le clan anglais, qui représente la majorité des spectateurs, encourage le team suisse. Des « go round Geneva! go round Geneva », s'élèvent dans un brouhaha indescriptible d'interpellations anglaises et françaises. Par des coups de sifflet stridents, l'arbitre cherche, mais en vain, à ramener un peu de calme. Ce début et la façon dont les joueurs s'emploient nous font prévoir que la lutte sera chaude. L'équipe du F. C. L. donne à fond pour défendre ses buts, malheureusement l'arbitre siffle une faute, parce qu'Edel, au sortir d'une mêlée ouverte, ramasse entre ses pieds le ballon qu'il a driblé. Les adversaires, qui ne connaissent pas les mêlées ouvertes, réclament, et l'arbitre accorde un coup franc pour Genève. Robson, d'un magistral coup de pied, réussit le but vivement applaudi par les spectateurs, qui comptaient sur la résistance de l'équipe suisse, mais non sur une attaque aussi heureuse et soutenue, surtout de la part des joueurs, qui ne s'étaient jamais entraînés ensemble. Aussitôt remis en jeu, le ballon revient encore dans les 22 m. des Lyonnais, mais quelques belles passes entre Clerc A. et Edel l'amènent cette fois dans le camp adverse, où il reste une bonne partie de la première mi-temps. Là, des plaquages incessants et secs obligent bientôt un équipier du F. C. L. à se retirer du terrain; Crassé alors passe aux avants et Bavoze aux trois-quarts, et la partie reprend avec plus d'entrain encore. Les Français poussent quelques superbes charges, deux ou trois se terminent par des essais que l'arbitre n'accorde pas. Nos tenants s'émouvent de ces décisions qu'ils ne s'expliquent pas, pendant que, sur les touches, les spectateurs s'empoignent nous montrant par là qu'ils se passionnent pour le Football Rugby. Nos équipiers se soumettent, Paret réclame le respect des décisions de l'arbitre, mais il arrive un moment où le F. C. L. menace de quitter le terrain; enfin, la bonne volonté et la patience aidant, les Français continuent bravement à jouer jusqu'à la mi-temps, qui est sifflée, sans que

dans les 30 dernières minutes, rien n'ait été marqué, bien que nos équipiers lyonnais soient restés dans les 22 m. de l'équipe suisse. Cette équipe compte, à ce moment, trois points à rien.

A la Reprise.

Le soleil a disparu derrière des nuages, nos compatriotes n'en sont pas fâchés, car ils ne l'auront pas dans les yeux. Cette deuxième partie du match, certes beaucoup plus jolie que la première, donne lieu cependant à quelques nouveaux incidents. L'arbitre ne parle pas très bien le français, on se comprend mal, lorsque après certains coups de sifflet, les nôtres demandent des explications, ils ne peuvent se comprendre... d'où beaucoup de bruit.

Les Suisses, par de superbes coups de pied en touche, dégagent bien quelques fois leur camp, mais le F. C. L. y revient chaque fois et conserve alors nettement l'avantage. Depuis la mi-temps, Lecarpentier est passé dans l'équipe lyonnaise et de plus, par suite d'une entente entre les capitaines, il n'y aura plus que des mêlées fermées. Cette convention, demandée par les Suisses, tourne encore à l'avantage de Lyon qui, plus lourd ou avec plus d'entente, enfonce maintenant chaque fois Genève, et s'empare régulièrement du ballon. Les passes sont malheureusement manquées; la forme du ballon, peu gonflé, est, je crois, pour beaucoup dans ces fautes.

Enfin, au sortir d'une mêlée, Bavoze s'empare du ballon, le passe à Edel qui, chargeant à fond le long de la ligne de touche, va marquer, pour Lyon, un essai que l'arbitre accorde cette fois, à la satisfaction du public. Le but fort difficile est manqué.

L'équipe suisse semble alors se ressaisir; ses équipiers poussent charges sur charges, mais chaque fois ils sont fortement plaqués au milieu des rires et des encouragements de l'assistance. Les Français, après une série de ligne de touche, s'élancent à leur tour en avant, mais les trois-quarts adverses sont solides sur leurs jambes, ils arrêtent fort bien; Chessex, surtout remarquable dans ses arrêts sur Gentil. Spicer, le plus grand de l'équipe suisse, dégage son camp par de bons coups de pieds en touche. Harrison l'imite, aussi le ballon arrive-t-il jusque vers la ligne de but du F. C. L. Quelques belles passes entre Mingard, Bucknall, Robson et Thompson sont fort applaudies. Un Anglais s'échappe même pour de bon, il a passé, il arrive sur l'arrière qui, heureusement, l'arrête de très brillante façon. Peu après un équipier de Lyon, trop bruyant, est obligé de quitter le terrain, ce qui fait que son équipe ne comprendra plus, jusqu'à la fin, que quatorze joueurs. Mais Paret, loin de se décourager, entraîne ses équipiers dans un rush magnifique, conduit le ballon en dribblant, jusque dans le camp adverse, où Vuillermet le touche, marquant ainsi un deuxième essai pour son camp. Le ballon, peu gonflé, se prête mal pour transformer cet essai, aussi le but est-il manqué.

Encore quelques minutes avant la fin; nos tenants font trainer le jeu en longueur, ils jouent la défensive, font des passes sur place, chargent individuellement surtout Clerc F. Cette méthode éloigne fréquemment le ballon, mais il revient au moindre coup de pied. Entre temps deux ou trois maillots sont déchirés, puis le sifflet retentit, strident, C'est la fin.

Les Français gagnent donc par 6 points (2 essais, Edel, Vuillermet), à 3 points (1 but après coup franc) pour la Suisse (Robson).

Des hip! hip! hurra! frénétiques retentissent et tous, en

commentant les péripéties de cette rencontre sensationnelle, se hâtent de prendre d'assaut le tramway qui les ramène à Genève.

Les équipes étaient composées comme suit :

F. C. L. — Arrière : H. Place. — Trois-quarts : Edel, Clerc A., Paret, Gentil L. — Demis : Lorenzo, Clerc F. — Avants : Barbenès, Hill, Gamper, Morin, Vuillermet, Bavoze, Blouin, Gentil.

Suisse Romande. — Arrière : E. H. Harrison (Anglais-Yverdon). — Trois-quarts : P. H. Chessex (Suisse-Montreux); H. R. Robson, capitaine (Ecoissais-Genève); D. S. Bucknall (Anglais-Yverdon). — Demis : C. J. Jackson (Anglais-Genève); H. Melclers (Anglais-Genève). — Avants : M. Spicer (Anglais-Yverdon); R. H. Camenish (Anglais-Genève), A. R. Green (Anglais-Genève); S. Andrae (Anglais-Genève); E. Mingard (Suisse-Genève); H.-M. M^e Arthur (Ecoissais-Genève); C.-H. Willson (Anglais-Yverdon); L. Walter (Anglais-Yverdon).

Henri PLACE.

Autour d'un Match à Genève.

Dimanche soir au Kursaal de Genève, qui vient de faire sa réouverture, sous la direction de son propriétaire, M. Durel, nos équipiers lyonnais ont assisté, avec quelques amis et en compagnie de quelques joueurs adverses, à une représentation vraiment intéressante et comportant de magnifiques attractions. M. Durel, architecte lyonnais, a reçu avec une extrême obligeance ses compatriotes et, par une précaution toute sportive et absolument gracieuse, il a tenu à ce qu'ils soient confortablement placés et installés dans une salle qui ne tardait pas à être archi-comble.

Bien moins gracieuse la Compagnie P.-L.-M. en la circonstance. — Partis à 5 h. 20 du matin... ou plutôt à 5 h. 40, ensuite d'un retard inexplicable, nos équipiers sont arrivés à Genève, à 1 heure, c'est-à-dire, après leurs camarades qui avaient préféré la bicyclette comme moyen de transport. Deux heures perdues ! Il est vrai que, le lendemain, ils sollicitaient l'autorisation de prendre un express comportant des 3^e classes et partant une heure plus tard. On leur a refusé cette trop juste compensation !

Avant le match on discute le choix de l'arbitre. Les Anglais pardon !... les Suisses ont une absolue confiance dans leur professeur de cricket et redoutent le président de l'U. S. L. A. (Lycée Ampère, de Lyon), M. Lecarpentier, qui, très obligeamment, avait accepté d'arbitrer ce match. Bref le F. C. L. obtient que l'arbitre sera tiré au sort... Tête ! Pile !... Le sort inflige la pile au F. C. L. — L'arbitre anglais prend place et ne servira plus à boire qu'après le match... M. G. Rides a du coup d'œil, beaucoup d'autorité, il connaît le jeu, les fautes sont bien sifflées sans hésitation et vivement. Pourquoi faut-il que trois fois dans la première mi-temps, il refuse les essais que, malgré son expérience, il n'a pu accorder ?... C'est sans doute pour exciter un peu les Lyonnais, non moins brillants mais plus heureux dans la seconde manche !

La Garance, où s'est joué le match, est une vaste propriété, située sur un plateau et appartenant au consul d'Angleterre, à Genève. A côté des cours de tennis, la pelouse, légèrement en pente, sert à la fois pour les matches de Football-Association et pour le cricket.

En 20 minutes le tramway, pris au centre de la ville (au Molard) conduit au-delà de la gare des Eaux-Vives à proximité du terrain. De nombreux amateurs ne tardent pas à arriver, entourent bien vite nos équipiers, leur demandent des renseignements sur le jeu de rugby encore peu connu à Genève. La colonie anglaise s'est donné rendez-vous à la Garance; public des plus selectés, très sportif, connaissant et appréciant le jeu. Près de 500 spectateurs seulement, mais beaucoup de compétences. Beaucoup aussi de jeunes gens, profitant de leur sortie durant les vacances, assistent à ce match et ont semblé prendre un vif intérêt et un réel plaisir à voir jouer le rugby qui, malgré les chutes fréquentes, a fini par paraître moins dangereux que les joueurs d'association voudraient le faire croire.

L'opinion que l'on se fait du football est très curieuse. A Lyon, nous ne voulons pas entendre parler du jeu d'association, redoutant les coups de pied; les footballeurs suisses, les équipiers anglais composant les équipes suisses où l'on ne pratique que l'association, s'effrayaient par avance des chutes fréquentes et des plaquages dont ils ont eu de magnifiques échantillons. Ils s'imaginaient voir peut-être un jeu comme celui des professionnels américains; ils ont été heureusement déçus. Le Rugby leur apparaîtra désormais comme un véritable jeu de tactique où les *trucs* ne suffisent plus et où l'expérience des joueurs et surtout la cohésion entre les équipiers sont les plus sûrs garants d'une victoire chaudement disputée.

Avant le match a eu lieu la séance traditionnelle de photographie, préliminaire indispensable de toute rencontre sérieuse et d'un grand match international. Tous les spectateurs ne tardent pas à se diriger vers le Club-House, au-dessus duquel est placé le fanion bleu avec les insignes de la Société. De chaque côté du Chalet, entouré de lierre et de verdure, fort bien aménagé à l'intérieur, flottent, à l'extrémité de poteaux élevés, le drapeau suisse et le drapeau anglais. En la circonstance, nous cherchons vainement nos couleurs françaises. Il faut croire que pour cette première organisation, on a omis ce détail, nous ne cachons pas que nos équipiers et nos spectateurs français, suisses et anglais même auraient certainement éprouvé une satisfaction toute de convenance à le voir aussi se détacher dans ce cadre merveilleux, en face du Mont-Blanc et sur les sommets du Jura couronnés de neige. Jusqu'ici, les Suisses, qu'il s'agisse de concours de tir, de gymnastique, de musique, avaient eu le soin jaloux de mélanger nos couleurs bleu, blanc, rouge, à leur croix blanche à fond rouge et aux divers drapeaux des cantons participant à ces fêtes internationales. Pourquoi notre victoire au milieu des hip, hip, hurrah de nos adversaires, n'a-t-elle pas été saluée à l'ombre du drapeau français?... Nous le regrettons, sans vouloir cependant trop insister sur cet oubli que, pour cette fois, nous devons mettre, à n'en pas douter, sur le compte d'un premier début.

Remarqué sur le terrain beaucoup de Lyonnais, c'est du reste la réflexion que j'entends faire à côté de moi par une dame. Du reste, Genève n'est-il pas pour nous le Bruxelles des Parisiens. M. Persch, directeur de la Société des produits chimiques, membre honoraire du F. C. L., assiste avec quelques amis, à cette rencontre et encourage nos équipiers. Un peu plus loin, dans un cercle où l'on discute vivement les décisions de l'arbitre et les prouesses des joueurs, j'entrevois M. Badeck, le sympathique et dévoué surveillant de notre Club-House, venu tout exprès le matin même pour ne pas manquer cette plus importante rencontre de l'année.

Avant le match, c'est la plus grande incertitude! La vieille réputation du F. C. L. fait prime, mais ces joueurs anglais, footballeurs depuis leur enfance, bien taillés, figures énergiques, entraînés à l'Association, promettent une belle défense et une partie sérieuse. Ils sortent du Club-House en vestes rouges remplaçant notre chand'ail. Leur maillot rayé rouge et jaune, ressemble à l'ancien maillot du F. C. L., culotte bleu, bas rouges ou noirs ou de montagne.

A leur entrée sur le terrain, Suisses et Anglais sont applaudis par leurs nombreux amis. Ils le méritent réellement pour avoir relevé le défi de l'équipe lyonnaise et avoir rassemblé des quatre coins de la Suisse les meilleurs joueurs de Rugby.

A signaler l'absence, dans le team suisse, de notre charmant confrère de la *Suisse Sportive*, M. Dégerine, organisateur dévoué de cette rencontre. Il avait piloté avec une aimable complaisance la veille et le matin même nos équipiers lyonnais. Le petit malaise qu'il ressentait depuis un accident arrivé dans un match d'entraînement avait complètement disparu et lui permettait de jouer. Il aurait ainsi fourni au complet l'élément national, les deux Suisses, qui avec les quatorze Anglais devaient représenter la Suisse Romande. Tous nos regrets de ne l'avoir vu à l'œuvre. Il aime trop les sports et le football pour ne pas organiser bientôt une autre rencontre, mais alors sans avoir plus droit à sa place dans l'équipe que cette fois, il saura au moins se l'assurer définitivement. Au besoin, cette fois, son ami Mingard lui céderait la sienne à titre de reconnaissance.

Après le match devait avoir lieu, à l'Hôtel Central, où était descendue l'équipe lyonnaise, un *five o'clock tea* offert par l'équipe suisse. Par suite du retard au retour, vainqueurs et vaincus ne se trouvent réunis qu'après 6 heures.

Déjà la plus franche cordialité commence à régner entre tous les équipiers qui ont pu faire connaissance de très près sur le terrain. On va se mettre à table... quand, par un contre-temps vraiment fâcheux, on annonce que le train part dans dix minutes... le temps de boucler sacs et valises, de vite courir à la gare. Refus d'un délai de grâce! Il faut partir... sans même avoir pu goûter au gâteau préparé, ni échanger ses impressions, ni porter le loyal toast à la Suisse hospitalière, sans avoir bu à la revanche des vaincus. Mais si l'on n'a pu dire tout cela, les sentiments n'en sont pas moins connus. Le match international est désormais fondé et aura lieu chaque année. Pourquoi pas la visite des Suisses pour Noël et notre voyage à Genève pour Pâques? La *Suisse Sportive* comme le *Lyon-Sport* peuvent assurer ces bonnes traditions et s'en faire les vaillants et jaloux gardiens. Notre ami, Dégerine peut compter sur notre collaboration, de même le F. C. L. et moi, nous comptons sur lui.

A la saison prochaine, on jouera à Genève le football rugby, on se préparera encore mieux pour ces deux rencontres et à Noël, les couleurs suisses et anglaises flotteront dans le terrain du F. C. L. au Grand-Camp; si, comme on nous l'a annoncé, le magnifique terrain de la Garance n'existe plus, les footballeurs suisses sauront trouver à proximité du lac, dans une villa ou, au besoin, au Vélodrome de la Jonction, un *ground* propice... en attendant que le *Racing-Club de Genève* ou une Société de football-rugby propage à Genève la pratique et le succès de ce sport qu'à l'avenir l'on saura mieux apprécier.

C'est sur ce vœu que nous terminerons les impressions d'un voyage où l'on ne doit pas voir seulement le charme d'un déplacement plein d'attrait, mais surtout la première étape de ces réunions internationales qui permettront aux jeunes générations de pays limitrophes de se mieux connaître et de se mieux apprécier.

Jean GERVAIS.

♣ **Grenoble contre Lyon.** — Dimanche 17 avril, à 3 heures du soir, à Grenoble, sur le terrain du Stade, se disputera le match conclu entre l'équipe première du Stade grenoblois et l'équipe mixte, ne comprenant que trois équipiers premiers du *Football-Club de Lyon*. Cette rencontre, qui laisse loin derrière elle les précédents matchs, clôturera très vraisemblablement la très intéressante saison de Rugby, chez nos amis les athlètes grenoblois. Tel qu'il se comporte, le team grenoblois peut opposer une certaine résistance, mais nous croyons cependant à une belle victoire des Lyonnais.

Les deux équipes en présence sont ainsi composées :

Stade Grenoblois. — Arrière : Fayolle. — Trois-quarts : Argoud, Dalban (cap.), Tissot, Chauten. — Demis : Bastin, Joanny Côte. — Avants : Rostaing, Blanc, Eugène Côte, Chabrol, Viaros, Reydel frères, Lefise.

Football-Club. — Arrière : Laverlochère. — Trois-quarts : Bavoze, Blouin, Place (1^{re}), Cassas. — Demis : Hadley (1), Lorenzo (capitaine). — Avants : Vuillermet, Alabrunne, Meysson, Lambert, Artho, Honegger, Paret, Crassé, Jim Crack. — Arbitre : M. Audibert.

Le terrain du *Stade Grenoblois* est situé chemin des Eaux-Clares, près l'Aigle. Le tramway électrique stationne à l'entrée du chemin des Eaux-Clares, ainsi qu'à l'Octroi; les départs du tramway ont lieu toutes les demi-heures. Des affiches apposées sur le cours St-André indiquent l'emplacement exact du terrain.

MONTÉLIMAR. — Match de football entre l'équipe première de l'Union Sportive du Collège de Montélimar et une équipe mixte de l'Union Sportive du Lycée de Tournon. — Samedi, 9 avril, s'est disputé, à Montélimar, un match de football entre l'équipe première du Collège et une équipe mixte de l'U.S.L.T. Une assistance aussi nombreuse que choisie assistait à cette rencontre et s'est vivement intéressée à ce jeu nouveau. Remarqué au hasard : M. le principal du Collège, la plupart des professeurs et un grand nombre d'officiers en uniforme.

Le coup d'essai est donné à deux heures précises. Tournon, qui a contre lui le soleil et le vent, charge vigoureusement et s'établit dès le début de la partie, dans les 22 mètres de l'U.S.C.M. d'où le jeu ne sortira plus, sauf à de rares exceptions. A la suite d'une belle série de passes, Bernard marque pour l'U.S.L.T. un premier essai transformé en but. A la fin de la première mi-temps, Tournon compte 29 points à 0.

A la reprise, Montélimar résiste énergiquement et menace à plusieurs reprises, le but de Tournon. Enfin, après une belle série de passes, Hély, chargeant vigoureusement, marque pour l'U. S. C. M. un essai entre les deux poteaux, aux applaudissements frénétiques de l'assistance et des deux équipes.

M. André, capitaine de l'équipe première de l'Union Sportive de Montpellier, qui a arbitré avec une rare impartialité, proclame la victoire de Tournon par 43 points (13 essais Bernard 7, Damon 3, Gallix 1, Cru 1, Saget 1. — 2 débuts Danon et Bernard) à 3 (1 essai Hély) pour l'U. S. C. M. L'équipe de Montélimar possède d'excellents éléments; les plaquages des équipiers montiliens ont été très remarqués. Beaucoup d'ardeur et de bonne volonté, et nul doute qu'avec de l'entraînement, cette équipe, qui n'avait joué que deux ou trois parties et qui s'est fort bien défendue, n'arrive à d'excellents résultats.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Lyon, 14 avril 1898.

L'énervement continue sur notre marché, influencé, comme tous les autres, par les nouvelles de plus en plus graves du conflit hispano-américain. L'Extérieure que nous laissons, il y a huit jours, à 49,50 a été cotée aujourd'hui 45,50, un vrai cours de débacle.

Naturellement tous les autres compartiments s'en ressentent notre 3 o/o est à 102,67; l'Italien, après avoir perdu le cours de 93 finit lourdement à 92,40.

Crédit Lyonnais : 823, par suite de réalisations nombreuses.

Rio, 707, malgré une certaine résistance.

Ce sont les valeurs Tramways qui se défendent le plus énergiquement. Ouest électrique 522,50, les autres valeurs de ce compartiment bien tenues.

En Banque, les actions Casati atteignent le cours de 400, mouvement nul sur les actions nouvelles des Usines du Rhône que nous retrouvons à 121.

E. D.

PETITES ANNONCES

CHIENS. — A vendre : Pointer mâle, blanc et foie grande taille, quatre ans, incomparable sur tous gibiers, arrêt de roc; on donnera huit jours à l'essai. Prix 250 fr. — Bureau du journal, C. 14.

*** **Griffon Ecossais**, chienne, 18 mois, excellente au bois et au marais; on donnera à l'essai. Bureau du journal, F. 15.

*** **Saint-Germain**, superbe mâle blanc et orange; très giboyeur, excessivement docile, caractère affectueux, trois ans, 150 fr. — Bureau du journal, I. R. 16.

*** **Bull-dog**, superbe chien, 16 mois, sujet d'exposition. — Prix 200 fr. — Bureau du journal, M. F. 18.

*** **Bull dog** splendide chienne, 3 ans, robe gris foncé, deuxième prix Exposition de Lyon, 1897. Prix 300 fr. — Bureau du journal, M. F. 19.

*** **Mouton noir** très beau chien, pure race, un an, très docile. Prix 100 fr. — Bureau du journal, D. 28.

On achèterait : Une chiotte épagneule de Pont-Audemer ayant un certificat d'origine. — Bureau du journal, F. 17.

*** Un chien **setter anglais** race pure et bonne origine. — Bureau du journal, V. A. 27.

*** Un chiot **fox-terrier**, bonne origine. — Bureau du journal, H. C. 20.

*** Un chiot **griffon bruxellois**, race pure. — Bureau du journal, H. G. 25.

*** **CHEVAUX ET VOITURES. — : On achèterait** un Cheval pouvant se monter et s'atteler; on achèterait également une Voiture à deux ou quatre roues. — Bureau du journal H. 13.

*** Un Ane avec son attelage pour promenade d'enfants. — Bureau du journal L. B. 12.

A vendre très joli Phaéton un et deux chevaux, capote mobile, excellent état. S'adresser à M. de Vaux, route d'Avignon, Vienne (Isère), ou au Bureau du journal, de V. 26

*** **Jolie Jument**, robe noire, 5 ans, 1 mètre 49 cent., très sage, s'attelant seule, facile à conduire même par une dame. Prix 1.000 fr. — Bureau du journal, F. T. 23.

*** **Charette anglaise** d'occasion, solide, à céder dans de bonnes conditions. — Bureau du journal, F. T. 24.

*** **BICYCLETTE. — A vendre**, avec rabais, bicyclette entièrement neuve; excellente marque. — S'adresser à M. L. P., bureau des annonces du journal, 21.

*** **Machine Withworth**, modèle de luxe 1897, ayant peu roulé, poids 12 kilogr. Prix 300 fr. — Bureau du journal, T. 22.

*** **On demande** pour maison ayant belle clientèle, qui désire augmenter chiffre d'affaires, un commanditaire compatible ou dessinateur pour mécanicien-constructeur, avec apport de 40 à 50.000 fr. Sérieuses références et garanties. Ecrire Brun, 10, petite rue Neuve-Charpenne, Lyon.

*** **Jolie Villa à vendre** à proximité de Lyon, desservie par le tramway. Prix demandé : 80.000 fr. — Ecrire bureau du journal, N. G. 34.

Prime extraordinaire à nos Abonnés et Lecteurs

Par suite d'un traité passé avec la maison L. GADOUD, de notre ville (Fournitures générales pour la Photographie, 33, rue Romarin), et grâce à d'importants sacrifices, nous sommes en mesure d'offrir

Un superbe Portrait avec cadre riche

d'environ 40 cent. sur 50 cent., obtenu par un agrandissement photographique.

Ce portrait, d'une valeur commerciale de 35 fr. est livré, cadre compris, au prix exceptionnel et de faveur de 18 fr. (net, au magasin de M. Gadoud).

L'excellente réputation de la maison Gadoud nous est un sûr garant du succès de notre prime. Voir, au surplus, les spécimens exposés dans nos bureaux.

N. B. — Pour y avoir droit, il est indispensable d'écrire ou de s'adresser directement à l'administration du Journal, qui délivrera un Bon.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

69.074. Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Suc^{rs}. — Lyon.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Ancienne Maison BAILLY

HONNEGER, Successeur

HORLOGERIE, BRONZES D'ART

LES MAGASINS SONT TRANSFÉRÉS

6, rue Président-Carnot, 6

LIQUIDATION SPÉCIALE

dans les anciens locaux, r. St-Dominique, 4, jusqu'au 30 avril

PRIX TRÈS RÉDUITS

AU GRAND BON MARCHÉ

LYON - 18, rue de la Barre, 18 - LYON

Au Coin du Quai

Costumes pour tous Sports

Chandails laine, toutes nuances, depuis 2.95

HABILLEMENTS - CHEMISERIE - CHAPELLERIE

CONCOURS HIPPIQUE DE LYON (9^{me} Année)

du 17 au 24 Avril 1898

ORDRE DES OPÉRATIONS

Premier jour — Dimanche 17 avril.

De 7 h. à 9 h. — Arrivée des chevaux de classes du concours. (Les chevaux venant du Concours de Paris pourront être autorisés par le président à arriver au Concours avec un léger retard).

- A 9 h. 1/2. — Examen des chevaux par les commissions d'admission.
 A 2 heures. — **Prix internationaux.** — 2^e division, 1^{re}, 2^e et 3^e catégories.
 A 2 h. 1/2. — **Sauts d'obstacles** (militaires). — **Prix d'Essai**, 1^{re} catégorie.
 A 4 heures. — **Sauts d'obstacles** (militaires). — **Prix d'Essai** 2^e catégorie.

Deuxième jour — Lundi 18 avril.

- A 10 heures. — **Prix spéciaux.** — 1^{re} section : Poulains et pouliches de 3 ans sans dressage complet, présentés attelés.
 A 2 h. 1/2. — **Prix internationaux.** — 2^e division, 4^e catégorie.
 A 3 heures. — **Sauts d'obstacles** (civils). — **Prix d'Essai**.
 A 3 h. 1/2. — **Sauts d'obstacles** (militaires). — **Prix de la Région**, 1^{re} catégorie.

Troisième jour — Mardi 19 avril.

- A 9 heures. — **Prix spéciaux.** — 2^e section : Poulains et pouliches de 3 ans sans dressage complet, présentés montés.
 A 10 h. 1/2. — Chevaux attelés seuls. — 3^e classe, division unique.
 A 2 h. 1/2. — Primes d'appareillement. — 3^e classe, division unique.
 A 3 heures. — **Sauts d'obstacles** (civils). — **Prix des Habits rouges**.
 A 3 h. 1/2. — **Sauts d'obstacles** (militaires). — **Prix de la Région**, 2^e catégorie.

Quatrième jour — Mercredi 20 avril.

- A 10 heures. — Chevaux attelés seuls. — 2^e classe, division unique.
 A 2 heures. — Prix d'appareillement. — 2^e classe, division unique.
 A 2 h. 1/2. — **Prix internationaux.** — 1^{re} division, 2^e et 3^e catégories.
 A 3 heures. — **Sauts d'obstacles** (militaires). — **Prix des Uniformes**.
 A 4 h. 1/2. — **Sauts d'obstacles** (civils). — **Prix du Barrage**.

Cinquième jour — Jeudi 21 avril.

- A 9 heures. — Chevaux attelés seuls. — 1^{re} classe, division unique.
 A 1 heure. — Présentation des jeunes chevaux de la 6^e division de cavalerie.
 A 2 h. 1/2. — **Courses au trot.** — Montés.
 A 3 heures. — **Sauts d'obstacles** (civils). — **Omnium**.
 A 4 heures. — **Sauts d'obstacles** (militaires). — **Prix du Barrage**.

Sixième jour — Vendredi 22 avril.

- A 9 heures. — Chevaux de selle. — 4^e classe, 2^e catégorie.
 A 2 heures. — Primes d'appareillement. — 1^{re} classe, division unique.
 A 2 heures. — **Prix internationaux.** — 1^{re} division, 4^e catégorie.
 A 2 h. 1/2. — **Prix internationaux.** — 1^{re} catégorie.
 A 3 heures. — **Sauts d'obstacles** (civils). — **Prix des Ecoles**.
 A 3 h. 1/2. — **Sauts d'obstacles** (civils). — **Prix des Dames**.

Septième jour — Samedi 23 avril.

- A 9 heures. — Chevaux de selle. — 4^e classe, 1^{re} catégorie.
 A 11 heures. — **Prix d'Honneur.** — Au plus beau lot de chevaux appartenant au même propriétaire-éleveur.
 A 2 h. 1/2. — **Prix d'Honneur.** — Chevaux de selle primés (saut de la haie).
 A 3 heures. — **Prix d'Honneur.** — Chevaux primés attelés en paire.
 A 3 h. 1/2. — **Sauts d'obstacles** (civils). — **Prix couplés**.
 A 4 heures. — **Sauts d'obstacles** (militaires). — **Prix couplés par quatre**.

Huitième jour — Dimanche 24 avril.

- A 9 heures. — **Prix des Ecoles de dressage.** — Visite des écuries.
 A 10 heures. — Défilé des chevaux devant le Jury.
 A 1 heure. — **Prix internationaux.** — 3^e division, 1^{re} catégorie.
 A 1 h. 1/2. — **Prix internationaux.** — 2^e catégorie.
 A 2 heures. — **Prix internationaux.** — 3^e catégorie.
 A 2 h. 1/4. — **Sauts d'obstacles** (civils). — **Grand prix de la Coupe**.
 A 3 h. 1/4. — **Sauts d'obstacles** (militaires). — **Grand prix de Lyon**.
 A 4 h. 1/2. — Défilé de tous les chevaux de selle primés et ayant remporté des prix aux concours d'obstacles. Ce défilé est obligatoire.
 Pour tout cheval absent, sans l'autorisation du président de la Société, le propriétaire sera passible d'une retenue de 20 francs sur le montant de ses prix.

HERNIES 30 ans
de Succès
 sans opération et souvent en 15 jours,
 guérison radicale (supprimant les bandages).
 Les preuves irréfutables sont à l'appui.

D^r GAILLARD
 de l'Université américaine de Phila — Médecin de la Faculté de Montpellier
 LYON, 1, quai de la Charité, 1, LYON

LAC DE LA TÊTE-D'OR
CANOTAGE
Exercice très hygiénique pour la jeunesse
 PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES ÉTUDIANTS ET CHEFS D'INSTITUTIONS

PÊCHE A LA LIGNE
au jour, au mois et à l'année
 LOCATION de Bateaux de Pêche

FABRIQUE DE BACHES, TENTES, STORES

Imperméabilisation des Toiles

SPÉCIALITÉ DE TENTES

POUR
Magasins et Appartements

STORES PEINTS et TRANSPARENTS

ENSEIGNES

DÉCORS

ATTRIBUTS

Stores bois ordinaire et fantaisie

RÉPARATION & POSE

ROCHE & C^{ie}

AVENUE DE SAXE, 269 & 271, LYON

TÉLÉPHONE 5.75

OMBRELLES

POUR
Automobiles, Voitures, Jardins

BACHES, TENTES

Ferrures d'occasion

LOCATION & ABONNEMENT

de Bâches et Tentés

INSTALLATION

POUR
Concours et Fêtes publiques

Nouvelles Ferrures de Tentés-Marquises

ROCHE & C^{ie}, Avenue de Saxe, 269, 271 et 273, LYON

BELLE JARDINIÈRE Costumes pour tous les Sports
 SUCCURSALE DE LYON